

Journée nationale du Chahid
LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE P 16



Algérie-Italie
Chanegriha reçoit
le Chef d'État-Major
de l'Armée de terre
italienne

P 4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 18 Février 2026 / N° 1275 / PRIX 20 DA

Le Président Tebboune reçoit le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez

ALGER ET PARIS ROUVRENT LE CANAL DU DIALOGUE

Pour l'Algérie, le réchauffement attendu ne peut se concevoir que dans le cadre d'un partenariat d'égal à égal, fondé sur le respect de la souveraineté nationale. P 3



Connectivité Internet à haut débit

L'ALGÉRIE CLASSÉE PREMIÈRE EN AFRIQUE

P 7



Lancement d'un nouveau
projet turc en Algérie

**UN INVESTISSEMENT DE
100 MILLIONS DE DOLLARS**

Approvisionnement du marché et lutte contre la spéculation
GHRIEB AUX AVANT-POSTES

À la veille du mois sacré de Ramadhan, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a tenu à s'impliquer personnellement pour ce qui est de l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation. P 2



APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ ET LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Ghrieb aux avant-postes

À la veille du mois sacré de Ramadhan, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a tenu à s'impliquer personnellement. Lundi 16 février 2026, il s'est rendu en personne à la cellule de veille chargée de suivre heure par heure l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation.

Une visite qui témoigne de la volonté du gouvernement de ne laisser aucune place au chaos habituel des hausses de prix et des pénuries qui gâchent trop souvent le mois de Ramadhan. Sur place, accompagné de la ministre du Commerce intérieur, Ghrieb a passé au crible la situation. Des niveaux des stocks stratégiques aux dispositifs d'anticipation des tensions en passant par les flux d'approvisionnement à travers les wilayas, tout a été examiné. Ce faisant, le gouvernement veut anticiper et ne rien laisser au hasard, pour garantir un ravitaillement régulier et suffisant partout sur le territoire national, tout en maintenant une stabilité des prix qui permettrait aux familles de passer le mois sacré sans trop de pression. Il n'est pas question de laisser le marché aux spéculateurs. Le Chef du gouvernement a donné des instructions

fermes pour renforcer la coordination intersectorielle et multiplier les opérations de contrôle sur le terrain. Tout doit être mis en œuvre pour empêcher toute tentative de perturbation ou d'augmentation injustifiée des prix. Cette mobilisation de haut niveau s'accompagne d'une mesure concrète et très attendue par les ménages. Il s'agit du déploiement des marchés de proximité à prix maîtrisés. Ces points de vente, déjà en activité ou sur le point de l'être dans de nombreuses wilayas, proposent les denrées de base à des prix fixés à l'avance et stables tout au long du mois. Une bouée de sauvetage pour le pouvoir d'achat face aux envolées, observées ici et là, dans le circuit privé. Quelques exemples concrets relevés dans ces marchés Ramadhan 2026 parlent d'eux-mêmes. La pomme de terre est cédée entre 60 et 65 DA le kilo, l'oignon entre 25 et 50 DA,

la tomate entre 70 et 80 DA, le poivron à 150 DA, l'orange à 35 DA, la banane à 290 DA, la viande de bœuf importée (Espagne) entre 1 200 et 1 250 DA le kilo, la viande d'agneau importée (Espagne) à 1 950 DA. Bien que certains produits restent assez abordables, comme l'orange à 35 DA, d'autres, comme la banane ou la viande d'agneau, reflètent les réalités du marché international. Mais l'essentiel est que ces prix affichés et contrôlés offrent une visibilité et une protection que les circuits classiques ne garantissent pas toujours. En se déplaçant lui-même et en insistant sur la vigilance collective, Sifi Ghrieb envoie un message fort qui dit, grosso modo, que l'État ne se contente pas de promesses. Il agit en amont pour que le Ramadhan reste un moment de partage et de sérénité, loin des files d'attente interminables et des factures salées. ■



LANCÉMENT D'UN NOUVEAU PROJET TURC EN ALGÉRIE

Un investissement de 100 millions de dollars

PAR MAHREZ Z

Le groupe turc HAYAT DHC, géant mondial des produits en papier et produits d'hygiène, a officiellement lancé, hier, un important projet industriel de fabrication de papier grand format en Algérie, lors d'une cérémonie tenue au siège de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) à Alger. Un nouveau projet d'envergure qui vient consolider la présence turque déjà bien ancrée dans le paysage industriel national. Avec un investissement de 13,4 milliards de dinars algériens, soit près de 100 millions de dollars, le groupe turc «HAYAT DHC», leader mondial des produits en papier et des produits d'hygiène et de soins personnels, installera la nouvelle usine dans la wilaya de Relizane. «Ce projet contribuera à dynamiser la production nationale de matières premières pour l'industrie papetière et à réduire les importations, en plus de produire du papier hygiénique (4 275 tonnes par an) et des produits d'hygiène en papier (20 000 tonnes par an). Il devrait créer 960 emplois directs», indique un communiqué de l'Agence en charge de l'investissement. Dans ce cadre, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu, hier, une délégation du groupe turc HAYAT DHC. «Lors de la réunion, le projet a été officiellement lancé après la remise par M. Rekache du certificat d'enregistrement de l'investissement aux représentants

du groupe turc. Les documents administratifs restants seront finalisés et délivrés le même jour au guichet unique décentralisé de Relizane, marquant ainsi le début officiel de la phase de mise en œuvre du projet», précise l'AAPI. «Après avoir écouté une présentation détaillée des différentes phases de mise en œuvre du projet, le directeur général de l'AAPI a souligné l'importance de progresser graduellement vers une production locale des intrants, afin d'accroître le taux d'intégration dans les produits finis». Selon la même source, il a également affirmé «la volonté de l'agence d'accompagner le groupe dans la création d'unités industrielles supplémentaires et la localisation de ses projets de sous-traitance, contribuant ainsi à la mise en place d'un réseau national de sous-traitance et réunissant toutes les conditions nécessaires à la réussite du projet». Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a par ailleurs «encouragé le groupe turc à développer et diversifier ses investissements en Algérie, en complément de ses projets existants dans les domaines des produits d'entretien ménager, des produits d'hygiène et de beauté et des produits en papier». Il a réaffirmé dans ce cadre l'engagement de l'agence à lui apporter tout son soutien et ses conseils. Le groupe compte 67 sociétés opérant dans divers secteurs et réparties dans 17 pays, et plusieurs marques internationales leaders dans les produits d'entretien

ménager et d'hygiène personnelle, ainsi que dans le secteur du papier. Avec ce nouveau projet, la Turquie consolide sa place parmi les principaux investisseurs étrangers en Algérie, hors hydrocarbures. Selon les chiffres communiqués récemment par l'ambassade de Turquie en Algérie, «plus de 1 600 entreprises turques» activent en Algérie, dans le textile, la sidérurgie, le bâtiment, l'agroalimentaire ou encore l'électroménager, avec «des investissements dépassant 16,5 milliards de dollars». L'annonce de ce nouvel investissement turc intervient quelques semaines à peine après celui annoncé par le groupe Tosyali. Ce dernier installera, au cours de l'année, une usine de traitement primaire du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djeb-

bilet (wilaya de Tindouf), en partenariat avec la Société nationale de recherche et d'exploitation minière (Sonarem). La capacité de production annuelle de cette usine est estimée à 4 millions de tonnes. Elle comprendra une unité d'enrichissement, une unité de chaux et une troisième dédiée à la production d'acide sulfureux. La finalisation du projet est prévue pour décembre 2028. Les groupes turcs participent ainsi en Algérie à de grands projets structurants, notamment dans la sidérurgie, avec le complexe Tosyali à Oran, devenu un acteur majeur de la production d'acier en Afrique du Nord, mais aussi dans le textile, un segment où les capitaux turcs ont également contribué à la relance de plusieurs unités industrielles - notamment le

complexe Tayal-Taypa de Relizane -, actuellement orientées vers le marché local et l'exportation. Des milliers d'emplois ont en outre été créés dans ce cadre. Sur le plan commercial, les échanges bilatéraux ont connu une progression soutenue ces dernières années, dépassant les 6 milliards de dollars, ce qui place la Turquie comme un partenaire commercial de premier plan de l'Algérie. Notre pays exporte vers la Turquie du gaz, et des produits pétrochimiques, notamment, alors que la Turquie exporte vers l'Algérie de l'acier, du textile, et divers équipements, et produits manufacturés. Les deux pays affichent l'ambition de porter le volume des échanges à 10 milliards de dollars à moyen terme, en misant sur une plus grande diversification. M. Z.

Réseau national d'accréditation

Le Premier ministre installe le groupe ad hoc

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a installé hier mardi le groupe de travail dédié à la création du Réseau national d'accréditation, de certification et d'homologation, indique un communiqué des services du Premier ministre.

«L'installation de ce groupe de travail, composé d'experts nationaux hautement compétents dans ce domaine, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la vision stratégique de Monsieur le président de la République, visant à moderniser le

système de contrôle de la conformité des biens et services et à valoriser les capacités nationales en matière d'analyse et de contrôle de la qualité, afin de garantir la protection de l'économie nationale, de soutenir la sous-traitance et la production locale, et d'assurer l'intégrité et la santé des consommateurs», précise le communiqué.

Cette installation intervient suite à la réalisation d'un premier inventaire des capacités nationales disponibles en matière d'analyse et de contrôle de la

conformité, à travers différents secteurs économiques et de services et auprès des centres de recherche scientifique. Cette opération a permis d'identifier et de documenter les capacités techniques et humaines disponibles, mettant en évidence un vaste réseau de laboratoires nationaux, qui seront mis à contribution à l'avenir pour renforcer la souveraineté technique et soutenir la compétitivité de l'économie nationale, ajoute le communiqué des services du Premier ministre.

Source APS

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulaouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication d'édition et de Publicité

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE FRANÇAIS DE L'INTÉRIEUR, LAURENT NUÑEZ

Alger et Paris rouvrent le canal du dialogue

Après deux ans de relations tendues, Alger et Paris reprennent le fil du dialogue. La visite de Laurent Nuñez à Alger ouvre la voie à une relance du dialogue bilatéral, entre enjeux sécuritaires, économiques et diplomatiques.

PAR NASSIM TERKI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez, accompagné d'une délégation, dans le cadre d'une visite de deux jours. Ont assisté à cette rencontre, le directeur de cabinet de la Présidence de la République, Boualem Boualem, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, le conseiller du Président chargé des affaires diplomatiques, Ammar Abba, ainsi que le directeur général de la sécurité intérieure, le général de corps d'armée Abdelkader Aït Ouaarabi. Si la visite de Laurent Nuñez se déroule sous le signe de la coopération sécuritaire et de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, elle n'en demeure pas moins une initiative à forte portée politique, dans un contexte de relations encore tendues entre Alger et Paris. Pour l'Algérie, le réchauffement attendu ne peut se concevoir que dans le cadre d'un partenariat d'égal à égal, fondé sur le respect de la souveraineté nationale et des symboles nationaux. Plus qu'une simple normalisation, Alger entend poser les bases d'une relation apurée, débarrassée de toute condescendance. Le Président Tebboune a réaffirmé à plusieurs reprises que, sur la question mémorielle, « Alger n'acceptera ni les faux-semblants ni les atermoiements ». Pour la diplomatie algérienne, la reconnaissance historique et la justice mémorielle ne constituent pas un ancrage dans le passé mais une condition sine qua non pour envisager l'avenir de la relation avec Paris. « Le message d'Alger est clair : le réchauffement bilatéral ne se fera pas au détriment de la souveraineté nationale ni de la mémoire des martyrs », précise un responsable gouvernemental. Dans cette perspective, le partenariat se construira progressivement, « pierre par pierre », sur des fondations choisies par l'Algérie, aujourd'hui forte et



respectée. Cette visite intervient quelques jours après le déplacement de Ségolène Royal, présidente de l'Association France-Algérie, venue tenter de « reconstruire l'amitié » entre les deux pays. L'objectif de Laurent Nuñez est de renouer le dialogue bilatéral après près de deux ans de gel diplomatique ponctués d'incidents consulaires et d'expulsions de diplomates. Selon la députée Sabrina Sebaihi, vice-présidente du groupe d'amitié France-Algérie, il s'agit d'un « déplacement bienvenu » qui témoigne de la possibilité de relancer un dialogue interrompu sur tous les volets, qu'ils soient sécuritaires, économiques ou migratoires. La détérioration des relations entre Alger et Paris remonte à l'été 2024, lorsque la France a reconnu la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, territoire dont le statut reste indéfini, selon l'ONU, et où le conflit oppose depuis cinquante ans le

Maroc au Front Polisario. Dans ce contexte, toute avancée française est perçue à Alger comme devant respecter strictement les équilibres et intérêts nationaux. Au-delà du volet sécuritaire, la dimension économique apparaît comme un indicateur clé du réchauffement bilatéral. Le patronat français, le MEDEF, multiplie les contacts avec l'ambassadeur de France à Alger, Stéphane Rotureau, et prépare une mission économique, signe que les milieux d'affaires anticipent une normalisation prochaine. Contrairement à son prédécesseur, Bruno Retailleau, qui avait cristallisé les tensions, notamment sur la question des réadmissions de ressortissants algériens en situation irrégulière, Laurent Nuñez priviliege le dialogue à la confrontation. L'Algérie, pour sa part, reste ouverte à la discussion sur tous les sujets, mais « pas à n'importe quel prix ». ■

ALGÉRIE-UKRAINE

La diplomatie parlementaire à l'œuvre

L'Assemblée populaire nationale (APN) a installé hier le groupe d'amitié parlementaire Algérie-Ukraine, une initiative destinée à renforcer la diplomatie parlementaire et à élargir les relations bilatérales entre les deux pays. La cérémonie d'installation a été présidée par le vice-président de l'APN, Mohamed Anouar Bouchouit, en présence de l'ambassadeur d'Ukraine en Algérie, Oleksandr Voronin, du président du groupe, Fateh Brikat, ainsi que de la représentante du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ibtissam Brahimi, peut-on lire dans un communiqué publié par l'APN. Pour Mohamed Anouar Bouchouit, la création de ce groupe s'inscrit pleinement dans le processus de renforcement de la diplomatie parlementaire et de l'élargissement des perspectives de coopération avec les parlements frères et amis. Il a salué cette initiative comme une démarche concrète visant à étendre les passerelles de communication et de dialogue, tout en respectant les intérêts et la souveraineté de chaque pays. Selon lui, les parlements jouent dé-

sormais un rôle central dans la formulation des politiques et dans l'ouverture de nouveaux canaux de dialogue. Les groupes d'amitié constituent ainsi un mécanisme privilégié pour promouvoir les relations bilatérales, par le biais de l'échange de points de vue et de l'expertise des parlementaires. Le vice-président de l'APN a également réaffirmé l'engagement de l'institution, sous la présidence de Brahim Boughali, à créer toutes les conditions nécessaires pour atteindre les objectifs du groupe et soutenir toute initiative visant à renforcer le rapprochement international et l'action parlementaire comme levier du dialogue et de l'entente. L'ambassadeur d'Ukraine a souligné que la mise en place de ce groupe constitue une étape majeure pour les relations bilatérales, ouvrant de nouvelles perspectives aux parlementaires des deux pays au service des intérêts communs. Selon Oleksandr Voronin, l'Algérie et l'Ukraine bénéficient d'une relation d'amitié de longue date, riche en opportunités pour renforcer davantage leur coopération. Il a également annoncé que la prochaine étape consistera en l'organisation

de rencontres et de réunions entre les membres du groupe, saluant l'importance accordée à cette initiative par les deux parties. De son côté, Ibtissam Brahimi a mis en avant les relations bilatérales « excellentes » ayant marqué l'histoire des rapports entre les deux pays, fondées sur un soutien mutuel dans les forums internationaux. L'installation de ce groupe traduit, selon la représentante du ministère, la volonté de l'APN de renforcer la coopération avec le Parlement ukrainien et de dynamiser la diplomatie parlementaire, afin de consolider le dialogue politique et d'élargir les domaines de coopération au bénéfice des deux peuples. Le président du groupe d'amitié, Fateh Brikat, a exprimé sa fierté de la confiance qui lui a été accordée et son engagement à travailler aux côtés des autres membres pour conférer un contenu pratique et efficace à ce mécanisme parlementaire. L'objectif est d'établir un cadre institutionnel solide pour développer la coopération dans divers domaines d'intérêt commun, en s'appuyant sur un partenariat équilibré fondé sur les intérêts et le respect mutuels.

Éditorial L'EXPRESS

UN HORIZON DÉGAGÉ ?

PAR MAHDI B.

Avec Paris, il y aura toujours des aspérités, des trahisons et des reculades. L'Algérie, qui a toujours adopté une politique claire de bonnes relations basées notamment sur le respect et des relations apaisées basées sur une diplomatie qui travaille pour les intérêts du peuple algérien et de l'émigration algérienne en France notamment, est aujourd'hui confrontée à un retour tous azimuts de cette France qui renie ses engagements autant bilatéraux qu'internationaux. Et, plus encore, l'Algérie fait face, depuis un peu plus de deux ans, à des attaques en règle de l'extrême droite et de la droite française, des milieux politiques et des lobbies financiers qui veulent reconfigurer les relations entre les deux pays à leur convenance. Faut-il rappeler ces attaques en règle de la droite avec un Bruno Retailleau au ministère de l'Intérieur qui a fait de l'Algérie et ses constantes un tremplin pour les prochaines élections présidentielles françaises, les milieux financiers montant au front, à travers leurs médias, contre l'Algérie, et, enfin, un Président français qui fait le jeu de toutes les arnaques politiques orchestrées en France contre l'Algérie à travers les fameuses reconduites aux frontières, et la révision des accords de 1968 sur la circulation des personnes ? Une situation qui a produit un climat délétère et pratiquement une interruption des relations entre les deux capitales avec une crise politique qui dure. Le départ de Retailleau et d'une droite revancharde de la place Beauvau a donné quelques espoirs pour les optimistes quant à une rapide accalmie et le retour du beau temps dans les relations entre les deux pays avec l'arrivée de Laurent Nunez en remplacement du roquet Retailleau. Des espoirs quant à l'assainissement de la relation entre Alger et Paris avec la visite durant ces deux derniers jours en Algérie à l'invitation du ministre de l'Intérieur algérien Said Sayoud, de Nunez sont possibles. Voir souhaités par les milieux, des deux côtés de la Méditerranée, qui travaillent pour un assainissement complet de tous les obstacles, mais également les litiges et les contentieux, qui bloquent le rétablissement d'une relation normale, durable, et qui, surtout, consacre enfin la reconnaissance par la France de ses massacres commis en Algérie, qu'elle restitue les dépouilles des illustres chouhada, et les effets de l'Emir Abdelkader. Tout ce qui a été volé en Algérie doit retourner en Algérie, y compris le canon baba Merzoug. A Alger, Laurent Nunez, accompagné d'une délégation au sein de laquelle ne figuraient que les responsables de la sécurité et de la lutte antiterroriste, a surtout axé le ton sur le rétablissement des dossiers chauds entre les deux pays : les reconduites aux frontières, la lutte antiterroriste et le retour des Algériens en situation irrégulière. Avec en toile de fond une révision unilatérale des accords de 1968. Ce qui, dans les faits, met fin à plus de 50 ans de collaboration mutuelle dans la libre circulation des personnes entre les deux rives. Mais, à Alger, l'agenda est sensiblement différent, notamment sur la question et l'application des OQTF, et la révision de l'accord de 1968, les blocages par Paris des échanges commerciaux avec Bruxelles, la mobilité de ses citoyens et, surtout, une coopération sur la question des extraditions, notamment des individus condamnés en Algérie pour détournement de fonds publics, ou pour des raisons politiques sinon liées à des faits de terrorisme. Et, sur ce chapitre, il n'y a pas que la France qui a ses exigences, et l'Algérie entend obliger son interlocuteur à faire de même, sinon plus. Il reste à souhaiter que l'actuel locataire de la place Beauvau ne fasse pas les erreurs politiques de son prédécesseur et trace avec le ministre algérien de l'Intérieur un agenda qui prenne en compte autant le rétablissement sur des bases pérennes de la relation entre les deux Etats, que des relations expurgées de tout sentiment néocolonial. Avec l'intention de rebâtir une autre forme de coopération entre les deux pays, basée sur le respect et, plus encore, sur une volonté de la France d'un dialogue quant à la question mémorielle. Les choses, cependant, ne sont pas encore claires, et Paris peut, comme à son habitude, régimber et faire volte-face sur les dossiers pointus. Il reste enfin la question de savoir sur quelle trace est venu à Alger Laurent Nunez : celle des Bruno Retailleau et Marine Le Pen ou celle de tous ceux qui appellent de leurs vœux la fin d'une crise diplomatique qui ne sert que les nostalgiques de l'Algérie française.

R. N.

Algérie-Italie Chanegriha reçoit le Chef d'État- Major de l'Armée de terre italienne

Le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a reçu, hier, à Alger, le Général de Corps d'Armée Masiello Carmine, Chef d'Etat-Major de l'Armée de terre italienne, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des Généraux-Majors et Généraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, aux côtés des membres de la délégation italienne, les deux parties ont évoqué «les opportunités de coopération militaire bilatérale, ainsi que les voies et moyens de renforcer la coordination sur les questions d'intérêt commun. Les deux parties ont également échangé les points de vue sur les différentes questions d'actualité», a précisé le communiqué.

Consolider les relations de coopération

De son côté, le Général de Corps d'Armée Masiello Carmine a exprimé «ses vifs remerciements pour les marques d'hospitalité qui lui ont été réservées ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne, et a fait part de sa satisfaction pour la volonté affichée par la partie algérienne pour consolider davantage les relations de coopération et les concertations entre les deux pays sur les domaines d'intérêt commun», ajoute le document du MDN, notant qu'au terme de cette rencontre, «les deux parties ont échangé des présents symboliques».

«Au niveau du siège du Commandement des Forces terrestres, le Général-Major Messahel Ahcène, Chef d'Etat-Major des Forces terrestres, a tenu une réunion de travail avec le Chef d'Etat-Major de l'Armée de terre italienne, en présence de cadres du Commandement des Forces terrestres et des membres de la délégation italienne, poursuit la même source. Et d'ajouter que «les deux parties ont échangé les points de vue sur les moyens de consolider la coopération militaire bilatérale dans les divers aspects ayant trait aux domaines des Forces terrestres, avant de saluer la qualité des relations bilatérales qu'entretiennent les armées des deux pays».

Il convient de rappeler que le Général de Corps d'Armée Masiello Carmine s'était rendu, plus tôt hier, au sanctuaire du Martyr où il avait déposé une gerbe de fleurs et observé un moment de recueillement.

LE MINISTRE MAURITANIEN DE L'ENERGIE VISITE LE CNC DE SONELGAZ L'expertise algérienne, cruciale

La coopération énergétique entre l'Algérie et la Mauritanie, assise sur l'expertise algérienne en la matière, tend à s'accentuer Ainsi, le ministre mauritanien de l'Energie et du Pétrole, Mohamed Ould Khaled, a visité le siège du Centre national de conduite du système électrique (CNC) afin de prendre connaissance de l'expertise algérienne dans ce domaine, selon un communiqué de Sonelgaz.

Lors de cette visite effectuée avant-hier, le ministre mauritanien était accompagné d'une délégation de haut niveau comprenant l'ambassadeur de Mauritanie, le directeur général (DG) de la Société mauritanienne d'électricité (SOMELEC), le DG de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH), le DG de la Société mauritanienne des industries de raffinage (SOMIR), ainsi que des directeurs centraux du ministère, a précisé le communiqué. La même source ajoute que la délégation mauritanienne a été accueillie par le P-DG par intérim de Sonelgaz, Rachid Abdessemad, aux côtés du P-DG de Sonelgaz Transport électrique et opérateur système, ainsi que plusieurs directeurs exécutifs. A cette occasion, la délégation mauritanienne a reçu des explications détaillées sur la gestion du réseau électrique en Algérie et les applications les plus récentes utilisées.

Des entretiens élargis ont eu lieu entre les deux parties, portant sur les perspectives de coopération entre les deux pays frères, notamment en matière d'accompagnement de la Société mauritanienne SOMELEC pour développer son réseau de transport d'électricité et mettre à profit l'expertise algérienne en ingénierie, en fourniture d'équipements électriques et en formation des ingénieurs et techniciens de la SOMELEC.

A cet effet, M. Ould Khaled a exprimé sa volonté de faire bénéficier les étudiants mauritaniens d'un accompagnement algérien en matière de formation énergétique, ajoute le communiqué.

A l'issue de la présentation d'un exposé détaillé sur les activités de Sonelgaz, le P-DG par intérim de Sonelgaz a mis en avant la disposition du groupe à accompagner l'entreprise mauritanienne et à mettre à profit



l'expertise algérienne dans divers domaines de la chaîne de valeurs en termes de production d'électricité, de transport de gaz et d'électricité et de maîtrise de la distribution de l'électricité.

Il a indiqué que le groupe compte des écoles spécialisées dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, ouvertes à la formation des cadres et étudiants mauritaniens, ajoute la même source.

Au terme de la visite, le ministre

mauritanien de l'Energie et du Pétrole a réaffirmé son attachement «à renforcer les relations de coopération entre les deux pays, à travers des accords bilatéraux dans les domaines de l'énergie, de l'approvisionnement en matériel électrique, de la formation et d'échange d'expertises, ce qui permettra de soutenir la sécurité énergétique africaine et de s'adapter aux changements que connaît le secteur sur les plans régional et international», dira-t-il. N. B.

NOUREDDINE OUADAH À L'AFRICA BUSINESS FORUM (ADDIS-ABEBA) : «Renforcer la coopération africaine autour des start-up»

Prenant part, avant-hier, à la session de haut niveau de l'Africa Business Forum (ABF 2026) organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à Addis-Abeba (Éthiopie), le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a plaidé pour une coopération africaine renforcée autour des start-up et de l'innovation lors de l'Africa Business Forum 2026.

Sortir de la dépendance aux matières premières

Lors de son intervention, Ouadah a souligné l'impératif pour l'Afrique de passer de l'exportation de matières premières à la création de haute valeur ajoutée, en encourageant l'entrepreneuriat, l'innovation et la généralisation des nouvelles technologies. A ses yeux, «la jeunesse est la richesse la plus précieuse du continent». Aussi a-t-il appelé à renforcer la coo-

pération continentale en s'appuyant sur les mécanismes issus des précédentes éditions de la Conférence africaine des start-up (African Startup Conference).

Appel pour le renforcement des infrastructures numériques

Il a également plaidé pour le renforcement des infrastructures numériques, insistant sur la nécessité pour l'Afrique de s'investir dans l'intelli-

gence artificielle ainsi que dans la technologie agricole (AgriTech) afin de garantir la sécurité alimentaire et une croissance durable. Par ailleurs, il est à noter que cette rencontre a été l'occasion pour le ministre d'exposer l'expérience de l'Algérie dans la promotion des start-up et de l'innovation, présentées comme des leviers essentiels de la transition stratégique d'une économie dépendante des hydrocarbures vers une économie fondée sur la connaissance. Rédaction

PROJET DU CENTRE DES TECHNOLOGIES AGRICOLES DE SIDI BEL-ABBÈS Une délégation italienne à pied d'oeuvre

Une délégation de l'Université de Tuscia (Italie) s'est rendue dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, afin de concrétiser le projet de création du Centre «Enrico Mattei» des technologies agricoles, dont l'ouverture est prévue dans la wilaya, ainsi que pour renforcer l'accord de jumelage et de coopération avec l'Université Djillali-Liabès, a indiqué, hier, la cellule de communication de la wilaya.

Dans ce cadre, le wali de Sidi Bel-Abbès, Kamel Hadji, avait reçu, dès lundi soir, la délégation italienne composée d'enseignants universitaires et d'experts spécialisés dans le domaine agricole. Les discussions ont porté sur les aspects techniques et scientifiques du projet, ainsi que sur les perspectives de développement de l'innovation dans la recherche agricole, notamment en matière de transfert de technologie et de valorisation des résultats de la recherche sur le terrain, selon la cellule de

communication de la wilaya.

La même source a indiqué que M. Hadji a souligné, lors de cette rencontre, que Sidi Bel-Abbès constituait un pôle agricole par excellence, au regard de ses atouts naturels et humains, ainsi que de ses infrastructures favorables à l'investissement agricole. Il a réaffirmé l'engagement des autorités locales à accompagner le projet du Centre des technologies agricoles et à réunir les conditions nécessaires à sa concrétisation, renforçant ainsi les relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Italie.

Le wali a également mis en avant la place qu'occupe l'Université Djillali-Liabès aux niveaux national et international, notamment dans le domaine de la recherche scientifique, estimant que l'accueil d'un centre dédié aux technologies agricoles contribuera à accroître le rayonnement de la wilaya et à soutenir le processus de développement local.

Parallèlement, l'Université Djillali-Liabès a abrité des séances de travail entre l'Institut des sciences agricoles et la délégation italienne, dans le cadre de l'accord de coopération conclu entre les deux parties.

Celui-ci vise à établir un partenariat durable incluant l'échange d'étudiants et d'enseignants, le lancement de projets de recherche conjoints dans les domaines de l'agriculture durable et de la gestion des ressources naturelles, ainsi que l'organisation de colloques scientifiques spécialisés et l'examen des perspectives de co-encadrement de mémoires de master et de thèses de doctorat.

Dans une déclaration à l'APS, le recteur de l'université, Bouziani Merah, a précisé que «ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de l'établissement visant à internationaliser l'enseignement supérieur et à renforcer la recherche appliquée en lien avec les besoins du développement», ajoutant que «la coopération avec l'Université de Tuscia permettra de bénéficier d'expertises avancées dans le domaine de l'innovation agricole».

De son côté, la directrice de l'Institut des sciences agricoles, Amina Khalidi, a affirmé que «le projet commun et le Centre «Enrico Mattei» représentent une étape qualitative vers le rapprochement entre la recherche scientifique et l'environnement économique, à travers le développement de solutions technologiques répondant aux défis du secteur agricole dans la région».

Il convient de noter que cette rencontre s'est déroulée en présence d'une représentante de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, de cadres du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, du recteur de l'Université Djillali-Liabès, ainsi que de représentants du secteur. R. N.

SANTÉ

La transformation numérique au service du patient

« Le ministère de la Santé œuvre au lancement d'applications numériques permettant au citoyen de consulter son dossier de santé, de prendre des rendez-vous médicaux à distance et de bénéficier de consultations et d'examens sans avoir à se déplacer, notamment au profit des habitants des zones reculées. Des préparatifs sont en cours pour le lancement de plateformes de télémédecine et de télé-radiologie assistée par l'intelligence artificielle (IA). Ces innovations permettront de réduire les erreurs médicales, de gagner un temps précieux et d'assurer une prise en charge optimale des patients ».

PAR MERIEM KACI

Le ministère de la Santé a pris part, lundi, aux travaux du séminaire national intitulé « L'innovation et la transformation numérique au profit du service public : vers un programme national d'excellence dans la prestation des services publics ». Dans un discours prononcé par le chef de cabinet du ministère, Hadj Maati Khalil Reda, au nom du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, il a été souligné que le service public de santé, de par sa dimension humaine et sociale, occupe une « place centrale » dans ce processus de transformation. À ses yeux, les défis actuels imposent l'adoption de « l'innovation » ainsi que « l'accélération de la transformation numérique en tant que levier essentiel pour améliorer la qualité des soins et consolider la confiance du citoyen envers ses institutions ». Il a réaffirmé, dans ce sens, que le secteur a fait de la transformation numérique une « né- cessité stratégique irréversible », la considérant comme un pilier fondamental pour améliorer la qualité des soins, ancrer le principe d'équité dans l'accès au traitement et accroître la performance des établissements de santé. Dans ce contexte, Ait Messaoudene a précisé que son département s'attelle à la concrétisation d'une vision intégrée visant à édifier un système de santé numérique global. Ce projet repose, a-t-il expliqué, sur l'interconnexion des établissements publics de santé au Réseau national de santé via la fibre optique. Parallèlement, le secteur œuvre au développement de plateformes numériques modernes destinées à simplifier les procédures, améliorer la coordination et accélérer la prestation des services avec efficacité et transparence, a-t-il ajouté. Le ministre de tutelle a expliqué que le dossier médical électronique constitue l'un des piliers fondamentaux de ce système. Ce dispositif améliore le suivi médical, facilite la prise de rendez-vous et l'accès aux



soins dans les meilleures conditions, tout en permettant aux médecins de consulter ces informations à tout moment via un système informatique sécurisé, basé sur l'Identifiant national du patient. Par ailleurs, il est procédé à l'activation progressive du réseau national des plateformes prioritaires, à l'image des plateformes de maintenance des équipements médicaux, de la plateforme de radiothérapie ainsi que de celle dédiée au suivi de la disponibilité des lits dans les établissements de santé. Ces applications, parmi d'autres, sont destinées à « optimiser les performances et à rehausser la qualité de la prise en charge des patients », a souligné le ministre. Ait Messaoudene a, par ailleurs, fait savoir que son département œuvre

au lancement d'applications numériques permettant, entre autres, au citoyen de « consulter son dossier de santé, de prendre des rendez-vous médicaux à distance et de bénéficier de consultations et d'examens sans avoir à se déplacer, notamment au profit des habitants des zones reculées ».

Dans le même sillage, il a indiqué que des préparatifs sont en cours pour le « lancement de plateformes de télémédecine et de télé-radiologie assistée par l'intelligence artificielle (IA) ». Ces innovations permettront de « réduire les erreurs médicales, de gagner un temps précieux et d'assurer une prise en charge optimale des patients », a-t-il ajouté. Il a souligné que la transformation numérique demeure tribu-

taire de la mise en place d'une infrastructure adéquate, signalant la conclusion d'une convention-cadre pour le raccordement de 2 599 établissements et structures de santé à la fibre optique, tout en augmentant le débit internet afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque structure. L'ambition, a précisé le ministre de tutelle, est d'édifier « un système de santé intelligent », reposant sur l'exploitation des données de santé dans la recherche scientifique, le développement de systèmes d'alerte précoce contre les épidémies, ainsi que le soutien à l'innovation dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la e-santé et du Big Data, tout en encourageant les start-up nationales à investir dans ce secteur. ■

PUBLICITÉ GRATUITE



ÉDUCATION

Un emploi du temps allégé durant le Ramadhan

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, lundi, dans un communiqué, les horaires qui seront appliqués dans les établissements éducatifs durant le mois sacré de Ramadhan à travers l'ensemble du pays. Ces mesures, alignées sur une note de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, concernent tous les cycles d'enseignement et visent à adapter le rythme scolaire aux spécificités de ce mois. « Sur la base de la dépêche de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative n° 02 en date du 16 février 2026, le ministère de l'Éducation nationale informe que les horaires de travail dans les établissements d'éducation et d'enseignement durant le mois de Ramadan de l'an 1447 de l'Hégire (2026 du calendrier grégorien) seront fixés de 8h30 à 15h00 dans toutes les régions du pays », a indiqué le communiqué. Pour les écoles primaires fonctionnant en régime de séance unique, la période du matin sera réduite de quarante-cinq minutes (45 min) et celle de l'après-midi de trente minutes (30 min). Les élèves bénéficieront, entre les deux périodes, d'une

pause d'une heure et quinze minutes (1 h 15 min). Pour les écoles primaires fonctionnant en régime de double séance, la période du matin, d'une durée de deux heures et trente minutes (2 h 30 min), sera ramenée à une heure et quarante-cinq minutes (1 h 45 min), tandis que la période de l'après-midi, initialement de deux heures (2 h), sera réduite à une heure et trente minutes (1 h 30 min), a précisé la même source. Concernant la journée du mardi, la période de quatre heures et demie (4 h 30 min) sera réduite à trois heures et quinze minutes (3 h 15 min). Pour la journée du jeudi, au

profit des élèves de première et de deuxième année primaire, chacune des deux périodes sera réduite de trente minutes (30 min). S'agissant de l'enseignement moyen ainsi que de l'enseignement secondaire général et technologique, le ministère de l'Éducation nationale a décidé de réduire la durée de la séance pédagogique de quinze minutes (15 min). La journée scolaire sera organisée en deux périodes comprenant chacune quatre (4) séances, séparées par une pause de trente minutes (30 min) entre les séances du matin et celles de l'après-midi, conclut le communiqué. R. N.

ANEP

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

Direction Centrale Marketing et Communication

Réf/DCMC/N° 38/2026

Alger le : 15/02/2026

Communiqué de Presse

Dans le cadre de son soutien continu aux initiatives d'innovation et du renforcement de son partenariat avec le secteur de l'éducation, l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEPE) a eu l'honneur de parrainer la cérémonie de distinction du concours TARBYA UP CHALLENGE 2025, organisée le samedi 14 février 2026 par l'Institut National de Recherche en Éducation (INRE), au siège du Fonds de Garantie relevant du Ministère de l'Habitat à Ouled Fayet – Alger.

Cette initiative nationale pionnière vise à valoriser et encourager l'innovation dans le secteur éducatif en Algérie, à travers la récompense des meilleurs projets portés par des élèves, des enseignants, des chercheurs, ainsi que par de jeunes startups activant dans le domaine de l'éducation.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de Monsieur le Ministre de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, ainsi que de représentants de différentes institutions et organismes partenaires. Cet événement a constitué un espace privilégié d'échange d'expertises et de présentation de solutions innovantes susceptibles de contribuer au développement du système éducatif national.

Dans ce contexte, l'Unité d'Imprimerie de Rouiba, relevant de l'ANEPE, a marqué sa présence à travers un stand professionnel dédié à la présentation de ses services et à l'exploration d'opportunités de partenariat, notamment dans le domaine de l'impression de divers supports et documents pédagogiques.

Ce parrainage s'inscrit dans la vision stratégique de l'ANEPE, qui vise à contribuer activement au développement du système éducatif, en tant que partenaire national engagé dans l'accompagnement des initiatives d'innovation et de développement.

DIVULGATION DE L'INFORMATION DES SOCIÉTÉS COTÉES À LA BOURSE

Le règlement de la COSOB approuvé

FATIHA AMALOU.

Un arrêté ministériel vient d'être publié dans ce sens, sur le dernier numéro du journal officiel. Le règlement en question a pour objet de fixer les conditions et les modalités de publication et de divulgation de l'information que doivent respecter les sociétés dont les valeurs mobilières sont cotées en bourse, dénommées « émetteurs ». L'information publiée par l'émetteur doit être exacte, complète, précise et sincère. Toute information qui contrevient à ces exigences constitue une atteinte à la bonne information. Selon l'arrêté, l'émetteur doit mettre en place sur son site internet une rubrique clairement identifiable dédiée à l'information des investisseurs. Cette rubrique doit organiser les informations par catégorie, notamment les informations financières, les communiqués officiels, les événements importants, les rapports périodiques et les documents des organes sociaux de l'émetteur. Les informations doivent être présentées de manière lisible, compréhensible et accessibles en permanence sans restriction. Tous les investisseurs disposent d'un droit égal et simultané d'accès aux informations et aux documents réglementaires de l'émetteur, notamment les états financiers, les rapports de gestion, les rapports des commissaires aux comptes, les procès-verbaux des assemblées générales et les communiqués officiels. Il est indiqué aussi que l'émetteur désigne un responsable de la divulgation financière, chargé d'assurer la transmission des informations à la commission et à la société de gestion de la bourse des valeurs. Il veille à la conformité des procédures internes relatives à la diffusion de l'information réglementée et à la sensibilisation des dirigeants de l'émetteur aux obligations réglementaires y afférentes. Le responsable de la divulgation financière doit disposer de connaissances complètes et actualisées de toutes les obligations applicables et assurer la permanence du traitement de toute question relative à l'information réglementée de l'émetteur. L'émetteur doit informer, sans délai, la commission de toute décision de différer la publication d'une information importante et lui communiquer tous les éléments nécessaires à la justification de ce différé. La commission peut, à tout moment, exiger à l'émetteur la publication immédiate de l'information lorsqu'elle estime que les motifs invoqués sont insuffisants ou que le maintien du différé est de nature à induire le public en erreur. Lorsque la

Le règlement de la commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) n° 25-04 relatif à la divulgation de l'information à publier par les sociétés dont les valeurs sont cotées à la bourse des valeurs mobilières a été approuvé.



protection des investisseurs ou le bon fonctionnement du marché l'exige, la commission peut exiger de l'émetteur la publication d'une information selon les modalités et les délais qu'elle détermine. Elle peut, également, ordonner la publication d'un rectificatif ou d'un complément d'information, le cas échéant. A défaut, la commission peut procéder elle-même à ladite publication, aux frais de l'émetteur. L'arrêté précise également que lorsque la confidentialité d'une information importante risque de ne pouvoir être préservée avant sa publication, l'émetteur peut solliciter de la commission la suspension temporaire de la cotation des valeurs mobilières concernées, jusqu'à la diffusion effective d'un communiqué officiel. L'émetteur est tenu de conclure avec toute personne ayant accès à des informations confidentielles, en raison de sa fonction ou de ses relations contractuelles avec lui, un engagement écrit prévoyant la non-divulgation et la non-utilisation de ces informations à des fins autres que celles convenues. Cet engagement vise, notamment à prévenir tout risque d'opérations d'initiés ou de manipulation de marché. En outre, la divulgation de l'information périodique comprend l'ensemble des documents et des données que l'émetteur est tenu de publier à intervalles réguliers, conformément à la périodicité fixée par le présent règlement et aux instructions de la commission. La commission peut demander à l'émetteur et, le cas échéant, à

son ou à ses commissaires aux comptes, de lui fournir toute précision complémentaire relative aux informations publiées, ainsi que tout document ou données qu'elle juge nécessaires, dans un délai qu'elle fixe. L'émetteur doit, trente (30) jours, au minimum, avant la date de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire, adresser à la commission, à la société de gestion de la bourse des valeurs et aux actionnaires l'ensemble des documents afférents à l'ordre du jour, y compris le projet de résolutions. L'émetteur doit, dans le même délai, publier l'ordre du jour et le texte du projet de résolutions sur son site internet et dans, au moins, deux (2) journaux à diffusion nationale ou électronique dont un en langue arabe, ainsi que sur le canal de diffusion officiel agréé par la commission. L'émetteur dépose auprès de la commission, dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire, le procès-verbal de la réunion. L'émetteur publie, dans le même délai, les décisions et les résolutions adoptées, selon les modalités prévues par la loi. La commission peut ordonner à l'émetteur de procéder à une publication rectificative ou complémentaire en cas d'omission, d'inexactitude ou d'information incomplète constatée dans les documents publiés. La publication corrective est effectuée selon les modalités et les délais fixés par la commission.

Agriculture:

Révision du système réglementaire de la filière pomme de terre

Dans le cadre du renforcement de la consultation et du dialogue avec les professionnels des différents secteurs agricoles, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, a présidé une réunion nationale, consacrée à l'état actuel et aux perspectives d'avenir de la filière pomme de terre. Cette réunion a rassemblé des producteurs de tout le pays, ainsi que le président de la Chambre nationale d'agriculture, des directeurs d'institutions de régulation des produits agricoles de grande consommation et des responsables du secteur.

«Au cours de cette réunion, un échange franc et constructif a eu lieu sur la situation actuelle de ce secteur, essentiel à la sécurité alimentaire nationale. Les préoccupations et les suggestions des producteurs ont été entendues, toutes visant à préserver les acquis du secteur et à le moderniser afin de renforcer son rôle dans la diversification de l'économie nationale», indique le ministère dans sa page officielle facebook.

Les discussions ont porté sur la nécessité de trouver des solutions pour assurer la stabilité de la filière pomme de terre en conciliant une production abondante et le maintien de l'activité des agriculteurs, ainsi qu'en augmentant les investissements, compte tenu de la demande croissante de pommes de terre sur les marchés nationaux et internationaux, et de la qualité reconnue des pommes de terre algériennes. Pour ce faire, un ensemble de propositions et de solutions ont été discutées et seront mises en œuvre dès cette année. Les plus importantes concernent à réviser le système réglementaire actuel et améliorer la gestion des excédents de production de pommes de terre par les organismes de réglementation relevant du ministère de l'Agriculture, développer le secteur de la transformation en créant des zones industrielles dédiées à la transformation des produits agricoles, notamment la pomme de terre, dans différentes régions du pays, par l'intermédiaire de l'Agence algérienne de développement des investissements

et ouvrir des débouchés à l'exportation, soutenir les agriculteurs exportateurs et les encourager à se regrouper en coopératives pour faciliter leurs opérations d'exportation et réduire les coûts de production en garantissant la production locale de semences. Le ministère travaille à la révision de production de semences en y associant le secteur privé, ce qui renforcera la compétitivité des produits algériens sur les marchés étrangers et développera les perspectives d'exportation afin de permettre aux producteurs de vendre directement aux consommateurs. Le ministère parle aussi de la nécessité d'organiser les producteurs en coopératives afin de permettre aux organismes de réglementation et de contrôle d'élaborer des programmes d'exportation et de transformation à long terme, ce qui contribuera à réduire le nombre d'intermédiaires et à stabiliser le secteur afin de garantir la disponibilité d'engrais en quantités suffisantes et conformes aux normes requises.

F.A.

Air Algérie:

Signature de deux importants accords de coopération

Le Groupe Air Algérie a signé, lundi à Addis-Abeba, deux accords de coopération avec l'African Business Council (ABC) et l'Africa Prosperity Network (APN), indique un communiqué du groupe.

Ces accords s'inscrivent dans une démarche visant à consolider le positionnement continental de la compagnie nationale et à renforcer son implication dans les dynamiques économiques africaines. Selon la même source, ces partenariats ont pour objectif de faciliter la mobilité des acteurs économiques africains, de soutenir les échanges intra-africains et d'accompagner les initiatives favorisant l'intégration commerciale du continent.

Les accords prévoient l'examen de dispositifs préférentiels applicables au transport de passagers et de fret, dans le respect des exigences opérationnelles et réglementaires en vigueur. Ils portent également sur la mise en œuvre d'actions conjointes dans les domaines de la formation, de la visibilité institutionnelle et de la mobilisation de délégations économiques à l'occasion de plateformes et d'événements à portée continentale. A travers ces engagements, le Groupe Air Algérie réaffirme son rôle de partenaire de mobilité au service du développement économique africain et de l'intégration régionale, conclut le communiqué.

R.E.

Industrie pharmaceutique

Suivi du projet d'un centre intégré de recherche en virologie

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a présidé, lundi, une réunion de coordination regroupant les membres du groupe de travail national multisectoriel et pluridisciplinaire, chargé du suivi du projet de création d'un centre intégré de recherche en virologie et d'une usine de production de vaccins, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, le chercheur en virologie, Yahia Chebloune a présenté un exposé détaillé sur les objectifs du projet, les derniers préparatifs relatifs à sa réalisation, ainsi que la nature des recherches qui seront menées en collaboration avec le groupe industriel Saidal.

Ce projet «permettra de couvrir les besoins du marché national en vaccins à un usage humain et vétérinaire, consignant ainsi l'autonomie de l'Algérie dans ce domaine», a-t-il assuré.

Le groupe de travail est composé de 22 membres parmi les experts et représentants de plusieurs secteurs ministériels, notamment la Défense nationale, l'Industrie pharmaceutique, la Santé, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, l'Agriculture, le Développement rural et la Pêche, ainsi que l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), conclut le communiqué.

R.E.

CONNECTIVITÉ INTERNET À HAUT DÉBIT

L'Algérie se classe première en Afrique

FATIHA A.

« Cette étape importante s'inscrit dans le cadre des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la progression continue du déploiement du réseau national de fibre optique, et conformément à la stratégie « Tout Fibre » annoncée par le ministère des Postes et Télécommunications, dont l'objectif est le déploiement complet de cette technologie d'ici 2027 » a indiqué hier le ministère dans sa page officielle facebook. Il convient de noter que le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) se déroule de manière équilibrée et couvre l'ensemble du territoire national. À l'échelle continentale, avec ce chiffre de 3 millions de foyers connectés à l'internet à très haut débit (FTTH), l'Algérie se classe première en Afrique, suivie de l'Afrique du Sud, de l'Egypte, de Maurice, de la Côte d'Ivoire et du Kenya. Grâce à cette réussite nationale, le Ministère réaffirme son engagement à poursuivre la mise en œuvre de cette stratégie ambitieuse, en coordination avec les différents acteurs du secteur, notamment Algérie Télécom, afin de construire une infrastructure numérique nationale moderne, souveraine et durable, au service du citoyen et de l'économie nationale. L'Algérie accélère donc le

Dans le cadre de ses efforts continus pour améliorer la qualité du service internet, le ministère de la Poste et des Télécommunications annonce avoir franchi le cap des 3 millions de foyers connectés à l'internet à très haut débit par fibre optique jusqu'au domicile (FTTH).



déploiement de la fibre optique (FTTH) pour moderniser ses infrastructures. Visant le « tout fibre » d'ici 2027, le gouvernement mise sur l'extension du réseau dans les 58 wilayas, la réduction des tarifs et l'augmentation des débits (jusqu'à 1,2 Gbps) pour généraliser l'Internet très haut débit. Le gouvernement ambitionne d'abandonner progressivement l'ADSL (cuivre) au profit de la fibre pour une couverture nationale totale d'ici 2027. Près de 300 000 km de fibre optique sont déployés à travers le territoire, incluant des projets de dorsales transsahariennes. Les

forfaits débutent à 30 Mbps, avec des options allant jusqu'à 1,2 Gbps, permettant une meilleure connectivité pour les particuliers et entreprises. La procédure de raccordement est simplifiée via les agences Algérie Télécom, avec des efforts pour couvrir les zones reculées. Bien que des défis logistiques subsistent, la stratégie nationale vise à faire de la fibre une réalité pour tous, posant les bases des futures technologies comme la 5G. Il faut reconnaître que la fibre optique (FTTH) en Algérie est un levier stratégique majeur pour la transformation numérique,

visant à connecter l'ensemble du territoire national d'ici 2027. Portée par Algérie Télécom, cette technologie offre un haut débit stable, stimulant l'économie numérique, le télétravail, et l'inclusion digitale. L'objectif est de remplacer le réseau cuivre par la fibre jusqu'au domicile (FTTH), offrant une connexion rapide et stable, essentielle pour le streaming, le e-learning et le gaming. Algérie Télécom s'engage à couvrir toutes les wilayas (58) avec le très haut débit, le réseau devant couvrir l'ensemble du territoire d'ici début 2027.

Importation

Le dépôt du programme prévisionnel avant le 26 février

Giplait

La production quotidienne de lait portée de 3,3 millions à 4 millions de litres

Le groupe industriel des productions laitières (Giplait) a mis en place un dispositif spécial pour le mois de Ramadhan, et qui prévoit notamment une augmentation substantielle de sa production de lait subventionné, tout en renforçant la distribution afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché national, selon l'APS. Avec la hausse habituelle de la demande durant cette période, la production quotidienne de lait pasteurisé conditionné en sachet (LPC) a ainsi été portée de 3,3 millions à 4 millions de litres (+ 21%) soit un volume global de 120 millions de litres sur le mois, contre 99 millions lors d'un mois standard, a indiqué à l'APS Samah Lahlouh, PDG du groupe public. Ce dispositif, a-t-elle souligné, traduit l'engagement du groupe à garantir la disponibilité de ce produit de large consommation, notamment durant

les périodes de forte demande, ajoutant qu'avec « cette hausse substantielle de la production et les volumes supplémentaires fournis par les laiteries privées, le lait sera disponible en abondance sur le marché tout au long du mois sacré ». Pour accompagner cette hausse de production, Giplait qui compte 16 laiteries à travers le pays, vient d'ouvrir 27 nouveaux points de vente direct à travers le territoire national, portant leur nombre total à 220, a fait savoir la même responsable, précisant que parmi les wilayas couvertes par les nouveaux espaces de vente figure Annaba, Constantine, Batna, Sétif, Alger, Aïn Defla, Béjaïa, Mostaganem, Mascara et Tiaret. La Pdg du groupe a également annoncé la mise en service prochaine d'une nouvelle unité à Annaba, rattachée à la laiterie d'Edough, dans le but d'améliorer l'approvisionnement du marché à l'extrême Est du pays, soulignant

d'autre part que l'approvisionnement des wilayas du Sud sera, quant à lui, assuré à travers des partenaires privés locaux. Concernant la collecte du lait cru, celle-ci a atteint 192 millions de litres en 2025, une progression de 30 % par rapport à 2024. Cette évolution a permis de porter le taux d'intégration du lait cru dans le lait pasteurisé subventionné entre 10 % et 15 %, contribuant en fine à la réduction des importations de poudre de lait, a expliqué Mme Lahlouh. Actuellement, Giplait compte plus de 120 gammes de produits laitiers et dérivés à base de lait cru collecté auprès d'éleveurs nationaux, sans conservateurs ni additifs alimentaires, note la même responsable qui fait part également du lancement prochain de la production de lait de chèvre pasteurisé. Ce projet sera initié par le Complexe laitier d'Alger (Colaital) de Birkhadem, comme unité pilote, avant son

tions d'importation pour leur propre compte, dans le cadre du fonctionnement et/ou de l'équipement, que le 26 février est le dernier délai pour le dépôt du programme prévisionnel d'importation (PPI) pour le premier semestre de 2026 via la plateforme numérique dédiée à cet effet », lit-on dans le communiqué. Le ministère a invité les concernés à « respecter les délais fixés afin d'éviter tout retard dans le traitement des dossiers ». R.E.

extension à plusieurs wilayas, dont Tipaza, Tizi Ouzou, Khencelia et Bousaâda. Par ailleurs, le groupe public compte, dans sa stratégie de diversification, se lancer dans la production d'eau minérale, avec l'inauguration bientôt d'une unité spécialisée dans ce créneau dans la wilaya d'El Tarf. Interrogée d'autre part sur les perspectives de développement à l'international, Mme Lahlouh a indiqué que Giplait envisage l'exportation de divers types de produits, notamment les fromages, vers plusieurs pays. Des accords ont été conclus avec des pays d'Afrique et du Golfe, dont le Sultanat d'Oman, où des partenaires ont exprimé leur vif intérêt pour les produits du groupe public, précise Mme Lahlouh, qui ajoute que des négociations sont également en cours avec des opérateurs russes intéressés eux aussi par le produit algérien. R.E.

Pétrole

Les cours ont terminé en ordre dispersé sur les bourses mondiales.

Les cours du pétrole ont progressé, hier, après l'annonce que l'Iran allait fermer partiellement le détroit stratégique d'Ormuz en raison d'un exercice militaire, en marge de négociations prévues sur le nucléaire iranien avec les Etats-Unis à Genève, selon le site prixdubaril.com.

« Certaines parties du détroit d'Ormuz seront fermées, afin de respecter les principes de sécurité et de navigation », a affirmé un journaliste de la télévision d'Etat iranienne, en reportage près du lieu des exercices, lancés lundi par les Gardiens de la Révolution iraniens. La durée de cette fermeture partielle du détroit n'a pas été précisée.

Juste après l'annonce, les cours du pétrole ont augmenté. Vers 12H25 GMT (13H25 HEC), le prix du baril de la mer du Nord, pour livraison en avril, prenait 0,10 % à 68,72 dollars, alors qu'il avait débuté la séance en baisse. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars, gagnait 1,48 % à 63,82 dollars.

Le blocage d'une partie du détroit d'Ormuz, par où transite environ 20 % du pétrole mondial, « ne devrait pas changer les flux transportés, mais c'est probablement un moyen pour l'Iran de rappeler à Donald Trump que le pays possède aussi des leviers de négociations », souligne auprès de l'AFP, Ole R. Hvalby, analyste chez SEB.

Les deux pays ont renoué le dialogue le 6 février à Mascate, la capitale d'Oman, après une escalade de menaces de part et d'autre. Au vu des premières discussions, « nous pouvons prudemment conclure que la position américaine sur la question nucléaire iranienne est devenue plus réaliste », a souligné lundi le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmaeil Baqaei, sur la télévision d'Etat.

Mais la question qui subsiste est celle « des élections de mi-mandat aux Etats-Unis », en fin d'année 2026, note aussi John Evans, analyste chez PVM.

Selon lui, le président américain pourrait vouloir éviter une escalade militaire et « le risque d'un baril à 100 dollars », avant cette échéance électorale, et se montrerait donc plus enclin à des négociations avec Téhéran.

R.E.



ROUTE ILLIZI-BORDJ OMAR IDRIS

Deux nouvelles entreprises pour finaliser les travaux

Deux nouvelles entreprises ont été désignées pour finaliser les travaux du chemin de wilaya CW-2 reliant Illizi à la commune de Bordj Omar Idriss, après la résiliation des contrats des précédentes entreprises pour non-respect des délais contractuels, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Le wali d'Illizi, Ahcene Khaldi, a indiqué que cette décision intervient dans le cadre de la relance de ce projet et son parachèvement dans les meilleurs délais, au regard de son importance stratégique pour l'amélioration du réseau routier et le désenclavement. Le directeur des travaux publics de la wilaya, Amar Kouider, a affirmé que les deux entreprises nouvellement désignées auront pour mission de finaliser les tronçons de 84 et 42 km de cet axe routier. Et d'ajouter que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions afin de rattraper le retard enregistré et livrer le projet dans les délais fixés à 12 mois. Le projet routier en question permettra de réduire la distance séparant Illizi et Bordj Omar Idriss de 700 à 320 km, et la durée du trajet de plus de 4 heures, a-t-on fait savoir en soulignant que les moyens humains et matériels nécessaires sont mobilisés pour garantir le respect des délais.

DJELFA

Des interventions chirurgicales au profit des patients atteints de cancer

Les premières interventions chirurgicales au profit des patients atteints de cancer ont été lancées dans la wilaya de Djelfa, dans le cadre de la convention de jumelage signée entre le Centre de lutte contre le cancer de Djelfa et un établissement public hospitalier d'Alger, a-t-on appris lundi de sources hospitalières. Dans le cadre du renforcement de la coopération médicale et de l'échange d'expertises entre le Centre anti-cancer « Colonel Ahmed Benchérif » de Djelfa et l'Etablissement public hospitalier « Djilani Rahmouni » d'Alger, les premières opérations ont été entamées dimanche, a précisé la même source. Trois (3) interventions chirurgicales spécialisées ont été réalisées lors de la première journée: une sur un patient atteint d'un cancer de la thyroïde, une autre sur une personne souffrant d'un cancer du foie, et une dernière par coelioscopie sur un patient atteint d'un cancer du rectum. Cette initiative, qui se poursuivra dans les prochains jours au profit d'autres patients atteints de différents types de cancers, s'inscrit dans les efforts du Centre anti-cancer de Djelfa visant à renforcer ses capacités chirurgicales et à se positionner comme pôle de référence en chirurgie oncologique, selon la même source. Cette démarche, très bien accueillie par les patients, contribuera à améliorer leur prise en charge et à rapprocher les services de santé spécialisés, en réduisant les déplacements vers les hôpitaux de la capitale et d'autres wilayas.

Beni-Abbes

Une dynamique de développement à travers plusieurs projets en cours

Une série de projets et autres opérations de développement sont en cours de réalisation au profit des communes de Kerzaz et Timoudi, situées au Sud du chef-lieu de Beni-Abbes, avec pour objectif principal l'amélioration des conditions de vie des habitants et le renforcement des infrastructures de ces collectivités, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.



Ces projets, couvrant plusieurs secteurs d'activités, incluent, notamment, la prochaine mise en service d'un château d'eau d'une capacité de stockage de 500 mètres cubes, au quartier Tazgar, au chef-lieu de la commune de Kerzaz, a-t-on précisé. Cette infrastructure hydraulique, dont les travaux atteignent actuellement 90 pc, vise, une fois mise en exploitation, à améliorer l'approvisionnement en eau potable des habitants de ce quartier et à renforcer les capacités de stockage de ce précieux liquide dans la commune, a-t-on expliqué.

Cet ouvrage hydraulique a bénéficié d'un financement public de plus de 45 millions de DA, accordé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), a détaillé la même source.

D'autres initiatives sont également en cours de réalisation au niveau de la même collectivité, notamment la réhabilitation du collecteur des eaux usées au niveau du « Haï Douar », au chef-

lieu de la commune, sur une longueur de plus de 1.000 mètres linéaires, ainsi que des travaux de protection des bords d'une partie de la route menant à cette commune, a-t-on indiqué.

En parallèle, des chantiers visant à aménager cinq (5) lotissements sociaux totalisant 459 lots à bâtir dans le cadre de l'auto-construction progressent à un rythme soutenu, a-t-on signalé.

Ces projets d'urbanisme, marqués également par la réalisation de réseaux d'éclairage public et de voies de communication (routes) à travers ces lotissements, s'inscrivent dans une volonté générale d'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, a-t-on souligné. Par ailleurs, la même collectivité a aussi bénéficié de la réalisation et de l'équipement d'une cantine scolaire pouvant servir quotidiennement jusqu'à 200 repas et dont la mise en service est prévue dès la prochaine rentrée scolaire 2026/2027, ce qui permettra de renforcer le segment de la restauration scolaire dans la commune. Dans la commune de Timoudi,

plusieurs projets significatifs sont également en cours de réalisation pour renforcer les capacités de cette collectivité et répondre aux besoins de ses habitants.

Parmi ces projets figure la construction d'un château d'eau de 300 mètres cubes au chef-lieu de la commune, ainsi que l'aménagement d'une route reliant le ksar de Boutarfaïa au ksar de Krouch sur un tracé de deux (2) kilomètres. Ce dernier projet vise à désenclaver définitivement le ksar de Krouch, a-t-on indiqué.

De plus, Timoudi se prépare à l'ouverture prochaine d'un espace culturel dédié à la promotion et au développement des activités artistiques et culturelles, réalisé au titre des projets du Plan communal de développement (PCD). Ces nouvelles infrastructures dont a bénéficié la même collectivité devraient jouer un rôle important dans l'amélioration des services offerts aux habitants et renforcer le développement de la commune, a conclu la même source.

PROJETS DE RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT

Bientôt la troisième tranche à Nâama

Le lancement de plusieurs opérations, relevant de la troisième tranche du programme de réhabilitation, de développement et d'extension du Barrage vert, dans la wilaya de Nâama, est prévu prochainement, a-t-on appris, lundi, auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Ces opérations à dimension stratégique s'inscrivent dans le cadre de la réhabilitation des écosystèmes naturels et de la lutte contre la désertification. Elles comprennent la poursuite de la réalisation de réserves naturelles et des actions de plantation dans les parcours steppiques, afin d'en améliorer le potentiel fourrager, ainsi que la fixation des dunes de sable, la plantation de ceintures vertes et forestières, en plus de l'entretien des plantations. Les travaux programmés concernent plusieurs communes. A Moghrar, dans la zone « El Batima », et à Asla, dans la zone « Djedoub El Karia », des réserves naturelles et des plantations pastorales seront réalisées sur des superficies de 200 hectares chacune. Une opération de fixation des dunes est également prévue dans la zone « Oued El Berridj » à Aïn Sefra, sur 50 hectares, ainsi que la plantation d'une ceinture verte à Asla sur 30 hectares et une plantation forestière dans la zone « Tanout », dans la même commune, sur 20 hectares. Dans le cadre du même programme, la commune de Tiout bénéficiera d'une opération d'entretien des plantations sur 50 hectares. Il est également prévu le lancement d'un projet de plantation d'arbres fruitiers à Sfissifa sur 10 hectares, ainsi que la réalisation d'une plantation linéaire sur 15 kilomètres dans la zone « Belgrade », au niveau des communes d'Asla et de Tiout, selon la même source. Ces opérations, actuellement en phase de préparation des marchés pour la sélection des entreprises de réalisation, revêtent une importance particulière au regard de leurs retombées économiques et sociales attendues au profit des populations locales. Elles contribueront également, à travers les espaces boisés et les réserves intégrés au Barrage vert, à freiner l'ensablement et à lutter contre la désertification. Le Barrage vert couvre dans la wilaya de Nâama une superficie de plus de 173.352 hectares répartis sur six communes, soit environ 6 pc de la superficie totale de la wilaya et 2,5 pc de la superficie globale du projet au niveau national, selon la Conservation des forêts de Nâama.

Maladie de l'oeil

L'OMS appelle à améliorer l'accès à la chirurgie de la cataracte



Une personne sur deux touchées dans le monde. Quelque 20 % des 94 millions de personnes souffrant de la cataracte sont aveugles, tandis que les autres souffrent de déficience visuelle. Près de la moitié des personnes menacées de cécité due à la cataracte dans le monde n'ont toujours pas accès à l'intervention chirurgicale, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un communiqué publié récemment.

PAR AMEL B.

Si l'âge est le principal facteur de risque, une exposition prolongée aux rayons UV-B, le tabagisme, l'utilisation prolongée de corticostéroïdes et le diabète sont aussi responsables de la cataracte, une maladie aux multiples facteurs de risque, qui peut entraîner une diminution progressive de la vision, voire une cécité, si elle n'est ni dépistée ni prise en charge à temps. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exhorté les pays à accélérer leurs efforts pour permettre à des millions de personnes atteintes de cataracte de bénéficier d'une intervention chirurgicale, l'un des moyens les plus efficaces et les plus abordables de prévenir la cécité due à cette pathologie. La cataracte, opacification du cristallin de l'œil qui provoque une vision floue et peut conduire à la cécité, touche plus de

94 millions de personnes dans le monde, a précisé l'OMS, avant de noter que la chirurgie de la cataracte, une intervention simple de 15 minutes, permet une restauration immédiate et durable de la vue. L'OMS a appelé les gouvernements, la société et les partenaires à prendre les mesures nécessaires pour transformer la chirurgie de la cataracte, actuellement inaccessible à des millions de patients, en une intervention accessible à tous, grâce à un engagement durable. Près d'une personne sur deux menacée de cécité à cause d'une cataracte reste aujourd'hui privée d'une opération pourtant simple et rapide. C'est le constat alarmant dressé par l'agence sanitaire mondiale, qui appelle les États à transformer un traitement efficace en droit réellement accessible. La cataracte – cette opacification progressive du cristallin qui brouille

la vue jusqu'à l'éteindre – touche plus de 94 millions de personnes dans le monde. Pour environ un cinquième d'entre elles, l'obscurité est déjà totale. Les autres vivent avec une vision altérée, parfois sévèrement, alors qu'une intervention de quinze minutes suffirait souvent à leur rendre la lumière. Dans les pays à hauts revenus, l'opération figure parmi les gestes chirurgicaux les plus courants. Ailleurs, elle demeure un privilège. En Afrique, trois patients sur quatre ayant besoin d'être opérés ne le sont pas. Au Kenya, au rythme actuel, plus des trois quarts des personnes concernées risquent de finir leur vie aveugles ou malvoyantes. Derrière ces chiffres, une réalité plus injuste encore : les femmes ont systématiquement moins accès aux soins que les hommes. Pourtant, la solution est connue, maîtrisée et relativement abordable. Le coût d'un cristallin

artificiel peut descendre sous la barre des 100 dollars. Mais le manque d'équipements, de personnel formé et l'insuffisante intégration des soins oculaires dans les systèmes de santé primaires creusent les inégalités. Face au vieillissement accéléré des populations – principal facteur de risque –, l'OMS exhorte les gouvernements à agir. L'organisation s'est fixé un objectif ambitieux : augmenter de 30 % la couverture chirurgicale d'ici 2030. En vingt ans, les progrès n'ont été que de 15 %. L'effort doit donc doubler. Car au-delà de l'acte médical, l'enjeu est profondément humain. Retrouver la vue, c'est retrouver son autonomie, sa dignité, sa place dans la société. Dans bien des régions du monde, il ne manque que la volonté et les moyens pour que cette renaissance cesse d'être un luxe.

A.B

A l'instar des humains

Les méduses dorment un tiers de leur vie

“Les méduses dorment environ huit heures par jour, font des siestes et s'endorment après une mauvaise nuit... Tout comme nous, les humains”, annonce New Scientist, qui relaie une étude parue dans Nature Communications, selon un article publié dans Courrier International. Ses auteurs confirment que, même si elles sont dépourvues de cerveau, les méduses dorment un tiers de leur vie, et ils mettent en évidence pour la première fois le même comportement chez les anémones de mer. Les premières ont un sommeil nocturne, les secondes dorment plutôt au lever du jour. Leurs résultats appuient une hypothèse selon laquelle, dans l'évolution, le sommeil serait apparu bien avant le système nerveux central. “Il

y a des preuves solides que les neurones et le sommeil auraient émergé en même temps [il y a des centaines de millions d'années]”, soutient dans un article grand public de Nature Ravi Nath, le premier scientifique à décrire un état proche du sommeil chez les méduses, en 2017. Le sommeil serait essentiel même chez des animaux invertébrés marins sans cerveau, alors pourtant que cet état rend vulnérable et expose à la prédateur. C'est ce qu'a confirmé ce nouveau travail, qui montre que dormir permet de réparer les altérations de l'ADN des neurones qui s'accumulent pendant l'éveil. Au cours de cette période, “les neurones sont très actifs et connaissent un phénomène d'usure”, explique à Science Lior Appelbaum, neurobiologiste à l'université Bar-Ilan, en Israël, et coauteur de l'étude. Il poursuit : “Les cnidaires ont besoin de diminuer les pulsations de leur corps et de dormir afin que leur énergie soit consacrée à la maintenance cellulaire.” D'ailleurs, quand les chercheurs ont créé des lésions de l'ADN en exposant les méduses à des rayonnements ultraviolets, les animaux marins dormaient davantage. La nuit, les méduses abaissent le rythme des pulsations de leur corps, grâce auxquelles elles distribueront de l'oxygène dans tout leur organisme et le nourriront, à moins de 37 pulsations par minute. C'est ce qu'ont observé Lior Appelbaum et ses collègues, qui constatent aussi qu'elles “mettent plus de temps à réagir à de la lumière ou à de la nourriture, ce qui indique qu'elles sont endormies”, rapporte

New Scientist. “Comme un humain groggy, les cnidaires mettent environ vingt secondes à réagir la nuit – un temps plus de deux fois plus long qu'en journée”, complète Science. Les chercheurs ont également évalué les effets d'une mauvaise nuit de sommeil. Lorsque le cycle de sommeil des méduses était perturbé artificiellement par l'équipe qui agitait l'eau de l'aquarium, le lendemain, les pauvres animaux dormaient 50 % de plus que leurs congénères qui n'avaient pas été privés de sommeil, rapporte le magazine américain. Les anémones ne sont pas en reste : traitées par un médicament de chimiothérapie qui provoque des mutations dans la molécule d'ADN, elles sombraient dans un sommeil réparateur 30 % plus long que leur sommeil habituel.

Dépression

Un risque cardiaque souvent sous-estimé

Selon une étude récente, la dépression ne se limite pas à affecter le moral : elle aurait également des conséquences néfastes sur la santé cardiovasculaire, augmentant ainsi les risques de maladies cardiaques chez les personnes concernées. Au fil des années, la perception de la dépression a évolué. Bien au-delà de la tristesse ou de l'épuisement, cette maladie influe profondément sur notre santé physique. C'est ce que révèle une étude d'envergure parue dans la revue Circulation: Cardiovascular Imaging, qui met en lumière une relation inquiétante mais méconnue entre troubles psychiques et maladies cardiovasculaires. L'enquête, menée auprès de plus de 85 000 adultes suivis durant plusieurs années, montre clairement que les personnes souffrant de dépression encourgent un risque accru d'accidents graves tels que l'infarctus du myocarde, l'AVC ou l'insuffisance cardiaque. Un constat encore plus marquant chez celles cumulant anxiété et dépression. Ainsi, il ne s'agit pas seulement d'un malaise intérieur : ces pathologies laissent une empreinte tangible sur le corps.

Derrière les symptômes, des mécanismes biologiques inattendus. L'un des aspects novateurs de cette recherche réside dans son analyse du cerveau. Grâce à des examens d'imagerie, les chercheurs ont observé une activité accrue dans l'amygdale, région clé dans la gestion du stress et de la peur. Cette hyperactivité pourrait expliquer pourquoi certains patients vivent constamment en « mode alerte », affectant durablement leur organisme. Résultat : tension artérielle qui ne redescend pas, inflammation chronique, vaisseaux sanguins fragilisés... La liste des conséquences physiques est préoccupante, le risque cardiovasculaire augmenté indépendamment du mode de vie.

Fait notable : même en tenant compte de facteurs comme le tabac, le diabète ou l'activité physique, le lien entre dépression et maladies du cœur persiste. Il devient donc essentiel, pour les professionnels comme pour les patients eux-mêmes, d'intégrer le dépistage de la santé mentale aux suivis médicaux classiques. Traiter la dépression n'améliore pas seulement l'humeur : cela pourrait bien constituer un rempart insoupçonné contre les maladies cardiovasculaires.

Il serait hâtif d'affirmer que la dépression cause systématiquement ces troubles cardiaques ; néanmoins, cette nouvelle compréhension biologique encourage à repenser nos priorités en matière de prévention. S'occuper du bien-être émotionnel apparaît désormais comme un levier central – et trop longtemps négligé – pour protéger notre cœur.

MADAGASCAR**LE CYCLONE GEZANI FAIT 59 MORTS**

Au moins 59 personnes ont trouvé la mort et 15 sont portées disparues après le passage du cyclone Gezani qui a frappé de plein fouet la deuxième ville de Madagascar, Toamasina, il y a six jours, indique lundi un nouveau bilan officiel. Accompagné de rafales qui ont atteint jusqu'à 250 km/h, Gezani a semé la destruction dans la région de Toamasina, dans le nord-est de la grande île de l'océan Indien. Début février, Madagascar avait déjà été frappé dans le nord-ouest par le cyclone tropical Fytia, qui avait fait au moins sept victimes et plus de 20.000 déplacés. La plupart des victimes de Gezani ont été recensées dans la ville de Toamasina, qui compte environ 400.000 habitants, selon un bilan actualisé publié lundi par le bureau national de gestion des risques et catastrophes. Un précédent bilan faisait état de plus de 40 morts. Plus de 800 habitants ont été blessés et 16.000 contraints de quitter leurs foyers. Les dégâts sur l'habitat sont conséquents: quelque 25.000 cases ont été détruites et 27.000 autres inondées. Plus de 200 salles de classe ont été partiellement ou entièrement détruites.

Vendredi, le Programme alimentaire mondial a souligné la situation précaire de la population sur place. « La ville fonctionne avec environ 5% de son approvisionnement en électricité et il n'y a pas d'eau », a-t-il alerté.

Le cyclone Gezani avait poursuivi sa route vers le Mozambique: même en restant à 50 km de ses côtes, il a entraîné ce week-end la mort de quatre personnes et provoqué des dégâts dans la région d'Inhambane, une ville côtière du sud du pays comptant environ 100.000 habitants.

ESPAGNE
CINQ MORTS DANS L'INCENDIE D'UN IMMEUBLE

Au moins cinq personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été légèrement blessées dans un incendie qui s'est déclaré lundi soir dans le nord-est de l'Espagne, ont indiqué les autorités locales.

Le feu s'est déclaré dans un immeuble résidentiel de cinq étages dans la ville de Manlleu, dans la province de Barcelone, a indiqué le service régional des pompiers de Catalogne dans un communiqué.

Les pompiers ont éteint l'incendie en une demi-heure environ, mais cinq personnes se trouvant sur le toit ont été retrouvées mortes. Quatre autres ont été légèrement blessées. La police a ouvert une enquête pour déterminer la cause de l'incendie, avec le soutien des unités de patrouille locales.

CR Belouizdad

Lotfi Boussouar prolongé jusqu'en 2029

Le CR Belouizdad, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi avoir prolongé de trois ans le contrat de son attaquant Lotfi Boussouar, soit jusqu'en 2029. «De par ses qualités humaines et son bon rendement sur le terrain, Lotfi Boussouar s'est rapidement imposé comme un joueur-cadre au sein de notre effectif. Il existe également une confiance mutuelle entre lui et le club, et tout cela a conduit à la prorogation du contrat qui lie les deux parties, et ce, jusqu'en 2029», a indiqué la Direction belouizdadie dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. «Nous souhaitons d'autres réussites à Lotfi Boussouar sous le maillot Rouge et Blanc lors des prochaines saisons», a-t-on ajouté de même source, en espérant que cette initiative contribuera à préserver une certaine «stabilité au sein du groupe». Agé de 21 ans, le natif d'Oran avait fait partie de la catégorie «Réserves» du CRB, avant d'être promu en seniors pendant la saison 2024-2025. Il était signataire d'un contrat qui devait expiration le 31 mai 2026, mais le bon rendement qu'il a eu l'an dernier a encouragé la Direction du club à lui faire signer un nouveau bail, et dès ce mois de février.

Equipe nationale

Mahrez et Hadj Moussa en grande forme



Une dynamique positive qui ne peut que conforter le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, attentif à la fois à la constance de ses leaders et à l'affirmation de nouvelles options offensives.

Sous le maillot d'Al-Ahli Saudi FC, Riyad Mahrez poursuit son récit sur la scène asiatique.

Lors de la 8e journée de la Ligue des champions asiatique Élite, l'ailier algérien a une nouvelle fois marqué les esprits face à Shabab Al Ahli Club, confirmant son rôle central dans l'animation offensive de son équipe. Très tôt dans la rencontre, le capitaine des Verts a fait étalage de toute sa lucidité et de sa finesse technique en offrant une passe décisive millimétrée, illustrant parfaitement sa capacité à faire la différence dans les zones clés.

Mais l'apport de Mahrez ne s'est pas limité à cette action décisive. Par son volume de jeu, sa mobilité entre les lignes et sa faculté à orienter le jeu, il a constamment pesé sur le bloc adverse. Véritable métronome offensif, il a été impliqué dans la majorité des situations dangereuses avant de quitter la pelouse après l'heure de jeu, laissant

une équipe en totale maîtrise. Ses chiffres parlent pour lui : 22 contributions directes aux buts en 20 rencontres dans la compétition, confirmant une régularité de très haut niveau. Toutes compétitions confondues, l'ancien joueur de Manchester City démontre qu'il reste un élément capable de faire basculer une rencontre à lui seul.

Hadj Moussa, une influence croissante

Sur les pelouses européennes, Anis Hadj Moussa confirme, lui aussi, une progression constante. Aligné d'entrée avec Feyenoord face à Go Ahead Eagles, l'ailier algérien a livré un match abouti, marqué par une activité incessante sur son couloir. Sans être décisif au tableau d'affichage, il a néanmoins exercé une pression continue par ses centres, ses passes clés et ses nombreuses initiatives offensives. Très juste techniquement, Hadj Moussa a fait preuve d'une grande maturité dans ses choix, notamment dans les trente derniers mètres. Sa précision et sa constance ont permis à Feyenoord d'installer un siège prolongé dans le camp adverse, d'autant plus après l'expulsion rapide d'un joueur des Eagles. À force de provoquer et de répéter les efforts, l'Algérien a contribué à user la défense adverse, jusqu'à la délivrance finale intervenue dans le temps additionnel. Une prestation révélatrice de son évolution et de sa capacité à répondre présent dans des rencontres fermées et exigeantes. Entre un Mahrez toujours patron offensif et un Hadj Moussa en pleine affirmation, Vladimir Petkovic dispose de motifs de satisfaction évidents. L'expérience, la créativité et le leadership du premier s'articulent désormais avec l'énergie, la discipline et la marge de progression du second. Deux profils complémentaires, en pleine confiance, qui élargissent les options offensives des Verts et renforcent l'optimisme en vue des prochains rendez-vous internationaux.

H.M.

MONDIAUX 2026 D'ATHLÉTISME EN SALLE

Younès Ayachi proche de la qualif au saut en hauteur

L'Algérien Younès Ayachi (saut en hauteur) s'est hissé à la troisième place du «ranking» international, qualificatif aux Mondiaux 2026 d'athlétisme en salle, qui aura lieu la mi-mars prochain à Torun (Pologne), ce qui augmente considérablement ses chances d'être présent à ce rendez-vous planétaire. Suivant les critères de qualification, les douze meilleurs athlètes à ce «ranking» à la date butoir du 8 mars prochain seront admis, alors que les sauteurs ayant déjà

réussi un saut à 2,30 mètres sont retenus comme étant d'ores et déjà qualifiés. Youcef Ayachi, lui, a réussi un saut à 2,28 mètres, grâce auquel il s'est hissé à cette fameuse troisième place du «ranking» international, qualificatif aux Mondiaux 2026 d'athlétisme en salle, ce qui le place en très bonne position dans cette perspective. Pour l'heure, seuls deux sauteurs sont qualifiés de manière directe, après avoir réussi les minima de 2,30 mètres exigés. Il s'agit du Polonais Mateusz Kowodziejski et

du Japonais Naoto Hasegawa. A l'instar du jeune international algérien, deux autres sauteurs ont réussi des marques à 2,28 mètres : l'Ukrainien Oleh Doroshchuk et l'Italien Christian Falocchi. Mais tous ces athlètes ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin, en se fixant pour objectif de réussir de meilleures performances lors des rendez-vous à venir, afin d'assurer définitivement leur qualification aux Mondiaux de Torun, en évitant toute mauvaise surprise.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 DE BADMINTON

L'Algérie sacrée avec six médailles, dont trois or

Les sélections algériennes (messieurs/dames) de badminton ont décroché la première place au classement général des Championnats d'Afrique 2026 de la spécialité, clôturés lundi à Gaborone (Botswana), avec un total de six médailles : trois en or et trois en bronze. Sur le podium, les Algériens ont devancé l'Afrique du Sud, deuxième avec quatre médailles (2or et 2argent), au moment où l'Egypte s'est contentée de la troisième place, avec sept médailles (1or, 2argent et 4bronze). De son côté, l'Ouganda a échoué au pied du podium, avec deux médailles (1or et 1bronze), devançant ainsi la redoutable équipe mauricienne, qui à la surprise générale s'est contentée de la cinquième place lors de cette édition 2026, avec un modeste total de cinq médailles (2argent et 3bronze). Pour rappel, les



médailles d'or algériennes ont été remportées par la sélection nationale par équipes/messieurs, ainsi que par le tandem Koceila Maameri - Sabri Medal (en double messieurs), et par le tandem Koceila Maameri - Tenina Maameri (en double mixte). Les breloques en bronze, quant à elles, ont été glanées par la sélection nationale féminine par équipes/dames, ainsi que par Yasmine Cheb-

bah (en simple dames), et par le tandem Linda Mazri - Yasmine Chebbah, au double dames. A la faveur de ce nouveau sacre, le huitième de leur carrière, Koceila Maameri et Sabri Medal ont inscrit leurs noms en lettres d'or dans l'histoire de la compétition, en s'imposant comme l'un des tandems les plus prolifiques aux Championnats d'Afrique de badminton.

NRB Teleghma

Six mois de suspension fermes pour le président

La Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA) a annoncé lundi avoir infligé six mois de suspension ferme et une amende de 50.000 DA au président du NRB Teleghma, Toufik Boudiaf, pour «tentative d'agression» contre l'arbitre du match face au CR Béni Thour (3-1), de la 19e journée de Ligue 2, groupe Centre-Est. Le premier responsable du NRBT est interdit de toute activité liée au sport, jusqu'à la fin de sa suspension» a-t-on encore détaillé de même source.

La Commission de discipline a prononcé d'autres sanctions à l'issue de sa dernière session, dont les plus importantes ont probablement été celles des joueurs Abderrahim Kaoua (ESM Koléa) et Ala-Eddine Kamal Youcef (NC Magra), ayant écopé l'un comme l'autre de quatre matchs de suspension fermes.

La sanction de Kaoua a été rehaussée d'une amende de 100.000 DA, «pour injure» contre l'arbitre du match perdu par son équipe à domicile contre l'ASM Oran (0-2). Idem pour Ala-Eddine Kamel Youcef, dont la sanction a été rehaussée d'une amende de 100.000 DA pour «injure envers l'arbitre» qui avait officié le match de son équipe à domicile contre le MSP Batna (0-0), de la 19e journée du groupe Centre-Est.

Série A

La Fiorentina veut De Zerbi

Une semaine après son départ de l'OM, Roberto De Zerbi séduit un grand club de Serie A qui pousse pour l'enrôler.

Licencié après une lourde défaite ayant précipité la fin de son aventure marseillaise, Roberto De Zerbi pourrait pourtant rebondir plus rapidement que prévu. Malgré un contexte tendu et une saison inachevée, la réputation tactique du technicien italien demeure intacte sur le marché des entraîneurs. Plusieurs formations européennes continuent de suivre son évolution, et en Italie, un projet ambitieux commence déjà à prendre forme pour lui offrir une nouvelle opportunité de relance au plus haut niveau.

La lourde défaite contre le Paris Saint-Germain (5-0) a accéléré une décision déjà envisagée depuis plusieurs semaines par la direction de licencier De Zerbi, scellant définitivement la fin d'un cycle sportif fragilisé par les tensions institutionnelles et la contestation croissante autour du projet.

Pourtant, cette sortie mouvementée n'a pas entamé l'intérêt suscité par le technicien italien. Plusieurs clubs de Premier League ont rapidement pris des renseignements, séduits par son identité de jeu ambitieux et sa capacité à structurer des projets à moyen terme. Des formations anglaises majeures restent attentives à sa situation, confirmant que son profil continue d'être perçu comme celui d'un entraîneur capable d'installer une philosophie offensive moderne malgré l'épisode marseillais.

C'est toutefois en Serie A que la piste la plus concrète semble aujourd'hui émerger. Selon les informations évoquées par la presse italienne et notamment *La Repubblica*, la direction de la Fiorentina étudie sérieusement la possibilité de confier à Roberto De Zerbi la reconstruction de son projet sportif. L'idée serait d'ouvrir un nouveau cycle fondé sur une identité tactique claire et un jeu offensif affirmé, deux éléments correspondant parfaitement au profil du technicien lombard. Pour l'instant, les échanges restent exploratoires, mais l'intérêt est réel.

Naples est aussi intéressée

Dans cette perspective, la Fiorentina envisagerait de structurer son futur projet autour d'un entraîneur capable d'imposer rapidement une méthodologie de travail et une vision collective forte. L'arrivée annoncée d'un nouveau dirigeant dans l'organigramme pourrait accélérer les discussions et renforcer la crédibilité de cette option. Même si aucune décision officielle n'a encore été arrêtée, la Fiorentina considère désormais Roberto De Zerbi

comme l'un des profils prioritaires pour incarner son prochain cycle sportif. La Fiorentina n'est toutefois pas seule sur le dossier, à en croire le quotidien italien, cité par *Foot Mercato*. D'autres clubs italiens, à l'image de Naples, suivent également la situation, notamment dans l'hypothèse d'un changement d'entraîneur à la fin de la saison. Cette concurrence potentielle pourrait accélérer le calendrier décisionnel et pousser les dirigeants florentins à se positionner plus rapidement afin d'éviter une surenchère sur un profil très convoité. L'Italie apparaît ainsi comme une destination de plus en plus crédible pour la relance du technicien. Parallèlement, les clubs anglais, dont Manchester City, Liverpool ou encore Manchester United, continuent de surveiller l'évolution du marché des entraîneurs, ce qui maintient plusieurs options

LIGA

Le Barça frustré par l'arbitrage

Le Barça crie encore au scandale arbitral. Les Blaugranas se sont inclinés sur le terrain de Gérone (2-1), lundi, perdant du même coup la tête de la Liga au profit du Real Madrid. Et comme quatre jours plus tôt lors de la claque reçue sur le terrain de l'Atlético de Madrid (4-0) en demi-finale aller de la Coupe du Roi, il déplore une nouvelle erreur d'arbitrage. Le deuxième but adverse est entaché, selon eux, d'une faute sur Jules Koundé au départ de l'action.

Echeverri a en effet écrasé le pied de l'international français avant que le ballon ne revienne sur Fran Beltran (86e) qui a donné l'avantage à son équipe d'une frappe à ras de terre. Les joueurs du FC Barcelone ont aussitôt entouré l'arbitre en exigeant qu'il aille vérifier l'action sur la vidéo. Mais M. Soto Grado a décliné cette proposition insistance et le VAR ne l'a pas non plus appelé pour le déjuger, ni invité à visionner le ralenti. Soto Grado a fait signe de continuer à jouer en semblant minimiser le contact avec Koundé.

«Je ne veux pas en parler, tout le monde a vu ce qu'il s'est passé sur le deuxième but», a déclaré l'entraîneur Hansi Flick à l'issue de la rencontre. «Vous avez tous vu cette action. Y avait-il faute ou non? Oui? Merci beaucoup, c'est tout ce qu'il y a à dire.»

L'Allemand a rapidement clos le débat tout en envoyant un petit tacle aux arbitres. «Il n'y a pas d'excuses, mais ils sont au même niveau que nous, alors peut-être que leur niveau n'est pas optimal», a-t-il grincé.

«Nous ne sommes pas dans le bon état d'esprit, nous traversons une mauvaise passe», a-t-il repris. «Le chemin sera long avant de retrouver le chemin de la victoire et de reconquérir la première place. L'équipe est fatiguée, pas fraîche, mais nous devons avoir plus faim de victoires. Plus de contrôle, moins d'erreurs.»



MANCHESTER UNITED

Les "Red Devils" surveillent de près Mac Allister

Selon le MEN, Manchester United surveille de près Mac Allister au cas où il deviendrait disponible cet été. Les Red Devils dressent une liste de milieux de terrain potentiels, même si l'on ne sait pas encore qui sera sur le banc, Michael Carrick assurant actuellement l'intérim. L'international argentin de 27 ans est sous contrat avec le club d'Anfield jusqu'en 2028, mais il a connu une saison difficile après une grave blessure à l'aine la saison dernière. Attirer Mac Allister loin du club de Merseyside serait un défi de taille ; certains joueurs ont évolué dans les deux clubs au cours de leur carrière, comme Paul Ince et Michael Owen, mais aucun joueur n'a changé de club depuis 1964, lorsque Paul Chisnall a rejoint Liverpool en provenance de United. Cela remonte à 62 ans, donc Mac Allister serait en quelque sorte

un pionnier s'il décidait de faire le transfert. United serait également intéressé par Carlos Balenba de Brighton, Adam Wharton de Crystal Palace et Elliot Anderson de Nottingham Forest. Mac Allister reste un élément central de l'équipe d'Arne Slot, avec 21 titularisations cette saison, mais ses performances ont considérablement baissé, puisqu'il n'a marqué aucun but et n'a enregistré que deux passes décisives au cours d'une saison principalement marquée par la déception.

Les ambitions de Mac Allister

Cependant, s'exprimant au début du mois, le milieu de terrain a insisté sur le fait que la forme de l'équipe s'améliorait, déclarant sur le site web du club : «Nous avons le sentiment d'être dans une bonne passe, bien meilleure qu'au début de la saison.

son. Nous progressons en tant qu'équipe, ce qui est le plus important, et nous attendons maintenant avec impatience ce match exceptionnel. Le manager a organisé une très bonne réunion au cours de laquelle il a déclaré que nous devions nous améliorer dans les deux surfaces. C'est ce que nous voulions et je pense que nous l'avons montré lors des deux derniers matchs. Nous avons beaucoup de joueurs blessés, ce n'est donc pas facile, mais nous y arrivons. Je pense que nous sommes tous satisfaits de nos deux dernières performances. Nous avons joué contre deux équipes qui étaient un peu plus agressives et qui ont essayé de construire depuis l'arrière, ce qui est peut-être mieux pour nous. Nous sommes dans une bonne passe, mais nous devons continuer à travailler et à nous améliorer.»

ANGLETERRE

Les joueurs musulmans autorisés à rompre le jeûne

Comme les saisons précédentes, et ce depuis avril 2021, les rencontres de Premier League (et, plus largement, de l'English Football League) seront de nouveau brièvement arrêtées cette année à la tombée de la nuit afin de permettre aux joueurs et officiels musulmans de rompre le jeûne. Le principe reste le même : pas d'interruption en pleine action, mais un court arrêt de jeu au premier moment opportun (touche, coup franc, sortie de but...), convenu en amont avec les arbitres. Cette saison, le sujet revient avec davantage d'insistance car le Ramadan 2026 est attendu à partir du soir du 17 février (selon l'observation lunaire). A cette période, en Angleterre, la rupture du jeûne intervient tôt : à Londres par exemple, le soleil se couche autour de 17h15 mi-février, puis entre 17h50 et 18h05 début mars. Conséquence logique : les affiches disputées en fin d'après-midi ou en début de soirée sont les plus susceptibles d'être concernées, selon les jours et les horaires de coup d'envoi. En France, aucune mesure comparable n'a été officialisée à l'échelle de la LFP, malgré les demandes récurrentes de nombreux acteurs du football. Et la ligne de la FFF est claire : les matches ne doivent pas être interrompus pour cet usage, au nom du principe de laïcité rappelé dans ses statuts. «Un temps pour faire du sport, un temps pour pratiquer sa religion», avait notamment justifié en 2023 Éric Borghini, président de la Commission fédérale des arbitres à la FFF.

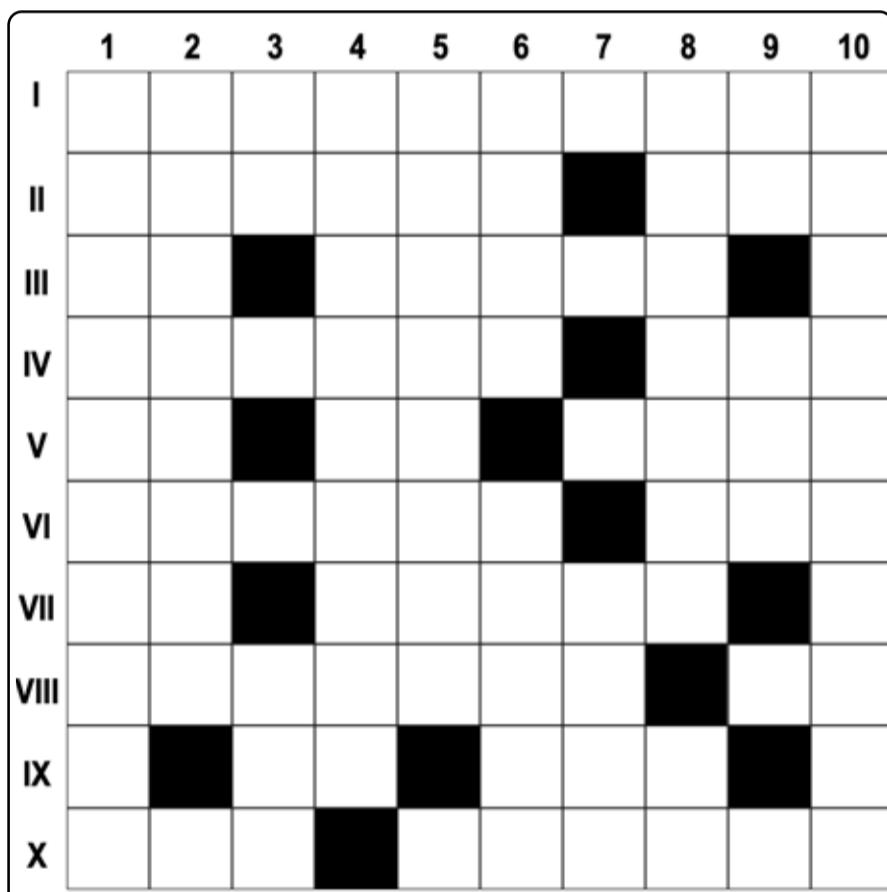
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- I. Déremboursé à tout-va par les temps qui courent. II. Essentiel pour un bon diagnostic. Exprime l'indifférence. III. Article. Versée depuis peu au médecin qui exerce en zone sous-médicalisée. IV. Un lieu d'exercice pour médecins haut gradés. Un vaccin administré au cabinet. V. Non communiqué. Grand dieu. Princesse de Kiev. VI. Elle stridule dans tout le bassin méditerranéen. Parti politique. VII. Vieille langue. Col des Alpes. VIII. Ses patients sont morts, mais il les soigne quand même. Etat idéal pour un examen clinique. IX. Conifère. Attendri. X. Chevalier en jupons. Maladie humaine à qui l'on donne parfois des noms d'oiseaux.

VERTICIALEMENT

1. Ça n'est pas une dépression passagère. 2. Illégal pour le médecin marron. 3. Accord russe. Alcool. 4. Quand il est médical, c'est une nécessité absolue d'agir. 5. Une base alimentaire que tout médecin doit conseiller. 6. On en met dans la tisane...ou dans le pastis. Greffer. 7. Mousse. 8. Stupéfiant. A l'entendre, il est riche. 9. Volonté enfantine. Ces produits sont-ils bons pour la santé ? 10. Un autre nom pour le médecin.

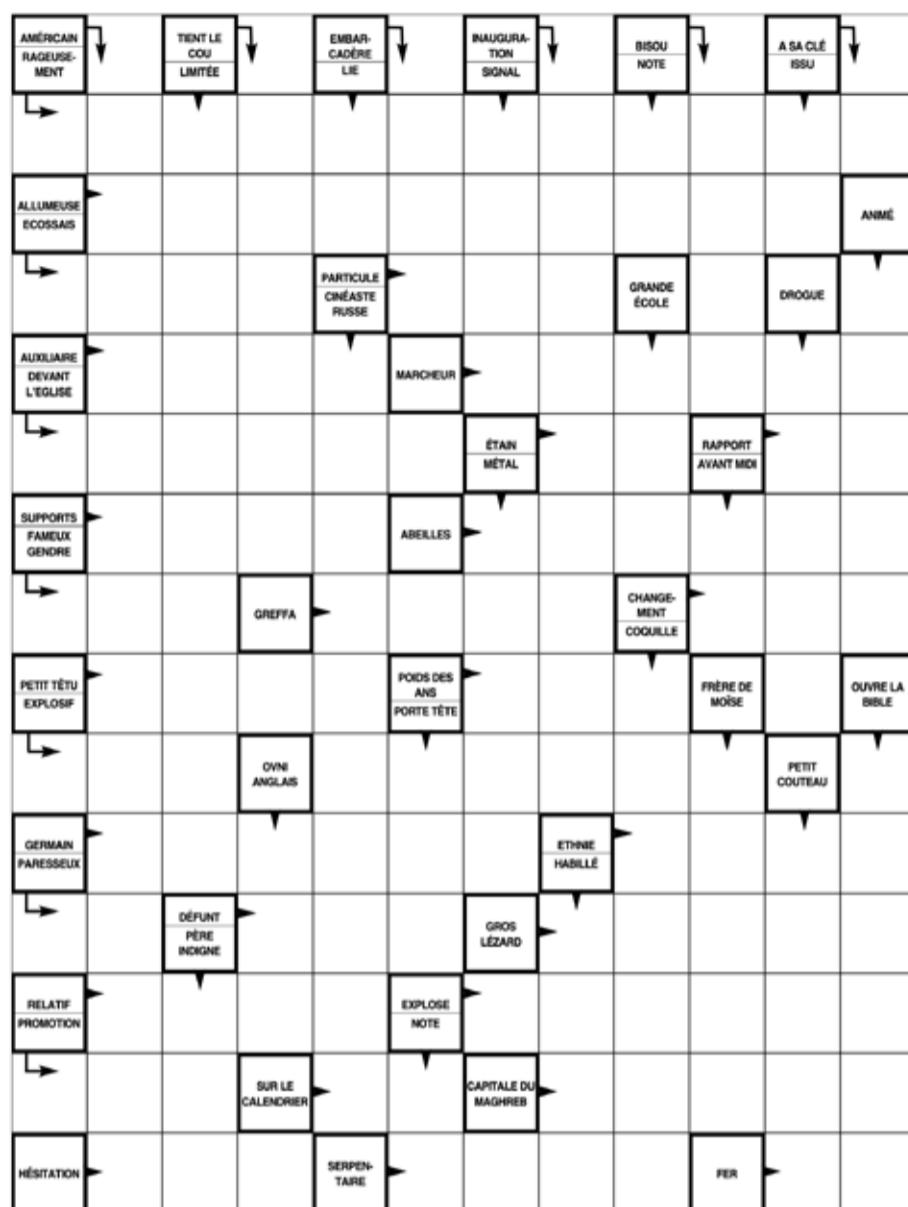


MOTS MÊLÉS

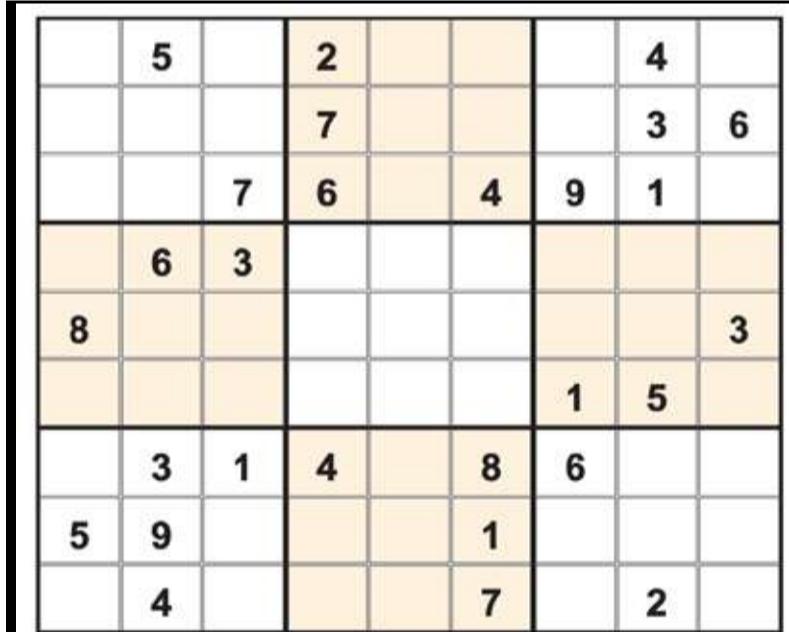
Le mot-mystère est :
espérance

ADDITIF	COSTAUD	MESQUIN	REVEILLON	TESSON
ARCHIPEL	COTON	MORDANT	SAPIN	TOCSIN
BIELLE	DECORER	MURMURE	SAVON	TORDU
BLAGUE	DIVISER	MYTHE	SKIEUR	TOTEM
BLANC	GLOBAL	NEIGE	STATION	VIVRE
CADEAU	JUGER	QUESTION	TAQUIN	VOLONTE

LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SUDOKO

LES MOTS CROISÉS



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



A DISPARITION D'UN MUSICIEN D'EXCEPTION

Boualem le Fou, un maître de la basse s'est éteint

NASSIM TERKI

Il s'appelait Boualem Nouri, mais personne, dans le paysage musical de Béjaïa, ne le nommait ainsi. Pour tous, il restera Boualem le Fou, celui qui aimait sa guitare-basse à la démesure, celui qui en arrachait des éclats de groove comme on arrache une vérité brute. Sa dépouille repose depuis le 7 février à Paris, à l'hôpital Saint-Joseph. Une nouvelle tombée dans le silence, presque en marge du monde, comme si la mort elle-même avait voulu respecter son mystère. Né en 1962 en France, revenu enfant à Béjaïa où il s'est formé, il appartenait à cette lignée de musiciens qui ont façonné le son moderne de la région, la même veine qui a porté Djamel Allam, puis toute une génération de groupes folk et rock. Boualem y occupait une place singulière, un musicien incandescent, imprévisible, magnétique.

C'est d'abord avec les Blackstones qu'il fait ses armes, une première famille artistique où se croisent Djamel Abdelmoumen à la guitare solo, Zaza Ghoul au chant et à la rythmique, Hamid Bensaïdi à la batterie, Wahab Mesbah (paix à son âme) à la guitare, Farouk Keramane à la guitare solo rock, et Bazou, l'inépuisable artiste-arrangeur.

Très vite, sa basse devient une signature, un son claqué, précis, porté par un slap que peu maîtrisaient alors en Algérie. Mais c'est avec Inayen, groupe emblématique de Béjaïa, que Boualem le Fou inscrit son nom dans la mémoire collective. Nacer Aftis, chanteur du groupe, résume d'un trait ce qui fut une évidence : « Boualem était l'un des meilleurs bassistes en Algérie dans les années 80 ».

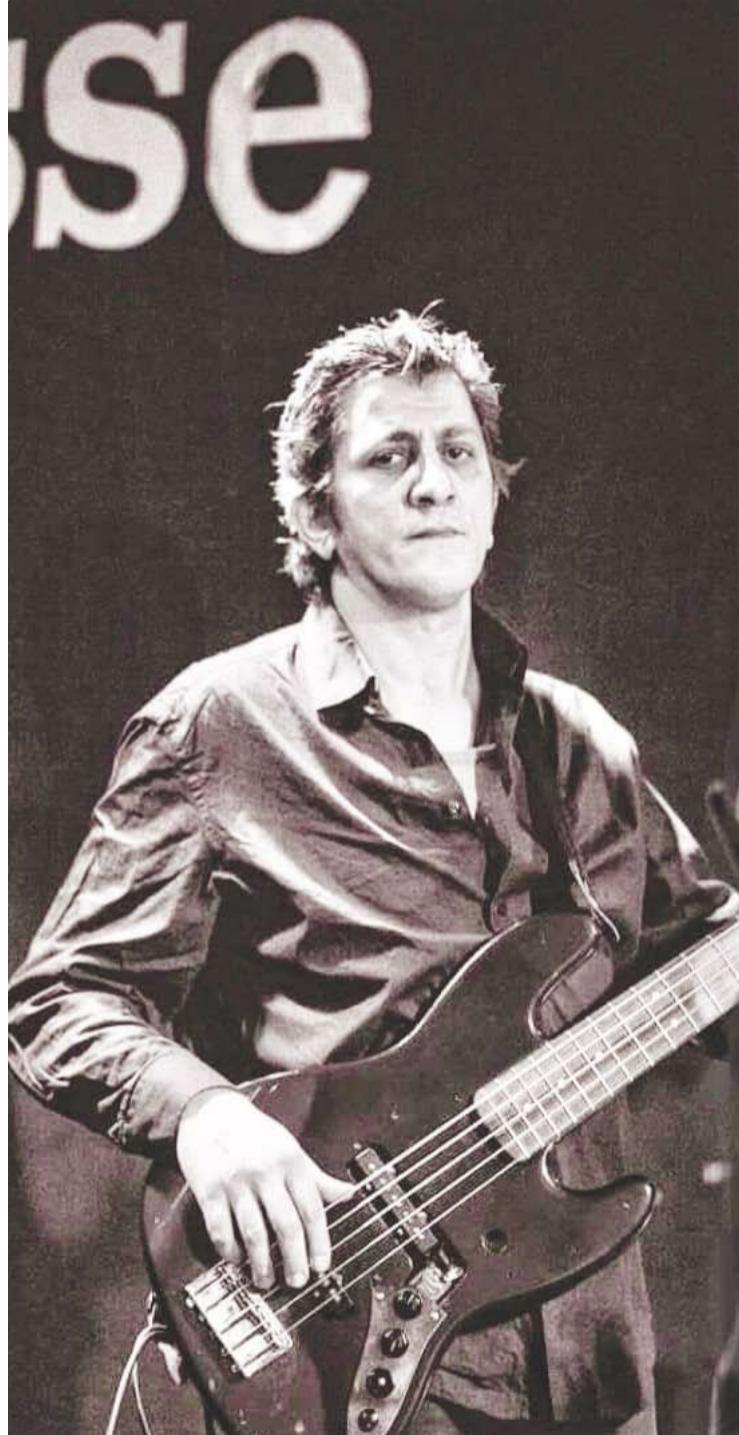
Sa dextérité, son tempérament explosif et son éternel blouson noir faisaient de lui une figure à part, un personnage que le public reconnaissait instantanément. L'une des scènes qui racontent le mieux cette popularité remonte à 1986. Inayen joue à 14h00 à la Alger, à la Coupole. Le soir, une seconde date les attend au théâtre de Béjaïa, à 19h00. Les billets sont vendus, la foule patiente, doutant que le groupe puisse arriver.

ver à temps. Inayen finit par surgir, acclamé. À peine descendus de voiture, les musiciens montent sur scène. La sono est prête. Boualem, lui, découvre que son ampli faiblit. Il laisse alors éclater une colère monumentale et lance, au micro, une insulte d'une puissance telle qu'elle déclenche... un fou rire général. Non pas l'indignation. Pas l'agacement. Un rire massif, comme si toute la salle retrouvait dans ce coup de tonnerre l'essence du personnage, entier, sans filtre, authentique. Au fil des années, il traverse plusieurs formations : Ines, avec Rachid Benaloua, Aziz Amrani, Tahar Khelfaoui (paix à son âme) et Hafid Ougana ; puis les 4 Vitesses aux côtés de son ami Salim Berkani, également disparu, avec Nacer Moussaoui à la batterie, Ahmed Tamghart à la basse et Mamou Benzaïd au chant. Son parcours est une cartographie du rock, du folk, de la variété algérienne des années 70 et 80. Plus tard, Boualem retourne en France, puis part au Japon où il accompagne un groupe de jazz pendant quatre ans. Là encore, il cultive ce qui fait sa légende, une présence intense mais toujours entourée d'ombre, de silence, de pudore. « Humainement, il entretenait un certain mystère autour de sa vie », disent ceux qui l'ont connu. C'était sa manière de rester libre.

Dans les milieux artistiques, son nom continue de circuler, porté par les nombreux témoignages d'amitié, de respect et d'admiration. Nombreux sont ceux qui se souviennent de son passage sur la scène de la salle de spectacle de la cité universitaire des garçons de Ben Aknoun au milieu des années 1980, un moment suspendu où, selon les témoins, « son talent éblouissait ».

Boualem le Fou est mort loin des siens, dans un anonymat qui ne dit rien de ce qu'il fut. Mais les musiciens de Béjaïa, ses compagnons de route, ceux qui ont partagé la scène, la route et les nuits sans fin, lui rendront les hommages qui s'imposent. Car il appartient désormais à cette mémoire musicale algérienne qui refuse l'oubli. À sa famille, à ses proches, à ses amis de toujours, nous adressons nos condoléances les plus sincères, ainsi que nos pensées de compassion.

Décédé à Paris où il était hospitalisé depuis le 7 février, Boualem Nouri, connu sous le nom de Boualem le Fou, laisse derrière lui l'empreinte durable d'un musicien d'exception. Issu de Béjaïa, il fut l'un des bassistes les plus talentueux des années 1980, marquant de son jeu singulier les groupes Blackstones, Inayen, puis plusieurs formations en Algérie, en France et au Japon. Sa virtuosité, sa rigueur artistique et l'estime profonde de ses pairs font de lui l'une des grandes figures de la musique moderne algérienne.



Prix Mohammed Dib Ouverture des candidatures

La scène littéraire algérienne s'apprête à accueillir une nouvelle édition du prix consacré à la mémoire de Mohammed Dib, l'une des distinctions majeures dédiées au roman et au recueil de nouvelles dans le pays. Les organisateurs ont lancé l'appel à candidatures pour cette dixième édition, confirmant l'ancrage durable du prix dans le paysage culturel national. Le concours récompensera une œuvre dans chacune des trois langues retenues (arabe, amazigh et français) reflet de la pluralité linguistique qui caractérise la création littéraire algérienne. Les auteurs peuvent soumettre un roman ou un recueil de nouvelles, sous réserve que l'ouvrage compte au moins cent pages. Chaque candidat ne peut concourir que dans une seule langue, et seules les œuvres originales sont admises, les

textes traduits sont exclus afin de préserver l'authenticité des manuscrits présentés. Les ouvrages doivent avoir été publiés pour la première fois par une maison d'édition algérienne reconnue, et être parus entre le 7 janvier 2024 et le 10 juin 2026. Les titres annoncés mais non encore publiés à la date fixée, tout comme les candidatures posthumes ou les œuvres déjà proposées lors des précédentes éditions, ne seront pas retenus. Les candidats doivent transmettre leur dossier en version numérique, comprenant notamment l'ouvrage au format PDF et une copie scannée de la couverture, avant le 15 juin 2026 à 20 heures à l'adresse électronique officielle du prix. En parallèle, deux exemplaires imprimés de l'ouvrage, accompagnés de l'ensemble des pièces administratives, devront être déposés ou envoyés avant la même échéance.

au siège de l'Association culturelle La Grande Maison, situé à El Mechouar (BP 364, Tlemcen 13000). Les envois doivent être effectués sous pli recommandé, le cachet de la poste faisant foi, tandis que les dépôts sont reçus tous les jours (sauf le vendredi et le samedi) entre 14 h 30 et 17 h 30. Le dossier doit comporter une demande manuscrite signée et scannée, une fiche signalétique complète mentionnant l'identité de l'auteur, sa date et son lieu de naissance, ainsi que ses coordonnées. Il doit également inclure un curriculum vitae centré sur son parcours d'écriture, un résumé d'une page de l'œuvre proposée et une photographie récente. L'ensemble doit être transmis en ligne et déposé en version papier avant la date limite, tout dossier incomplet ou parvenu hors délai n'étant pas examiné par le comité d'organisation.

Ramadan au TNA
Les « Nuits Bachtarzi » dévoilent leur programme

LThéâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi a présenté, hier, le programme qu'il consacrera au mois de Ramadan, lors d'une rencontre avec la presse animée par son directeur artistique, Djamel Garmi, et par Sofiane Boukemouche, responsable de la programmation. Placé sous le slogan « Nuits Bachtarzi, Art et Joie », le cycle se déroulera du 23 février au 16 mars, à raison d'une soirée quotidienne à partir de 21 h 30. La programmation mêle créations théâtrales, comédies et propositions plus intimistes, portées aussi bien par des figures reconnues de la scène nationale que par de jeunes compagnies. Le théâtre revendique une offre « diversifiée », pensée pour alterner divertissement, réflexion et émotions. À ces spectacles s'ajoutent des soirées musicales confiées à plusieurs artistes populaires, dont Abbas Righi, Manel Gharbi, Abdelkader Chaâou, Hamidou, le groupe Polyphène, ou encore Abderrahmane Djalti et Leïla Borsali. L'artiste Shahin, très suivi par le jeune public, figure également parmi les invités, aux côtés de plusieurs formations instrumentales. Des compagnies venues d'autres wilayas, ainsi que de l'étranger, proposeront par ailleurs des formes hybrides mêlant théâtre et musique. À l'occasion du 8 mars, un focus sera consacré à la Journée internationale des droits des femmes. Dès le 7 mars, le hall du théâtre accueillera une exposition de la plasticienne Wafaa Ouali (Rita), intitulée « La femme africaine », visible jusqu'au 12 mars. Le 8 mars, le public pourra assister à la pièce Yemma, son fils en or, une création comique de l'association culturelle Ranim d'Alger. Les responsables du théâtre ont insisté sur le caractère participatif de cette édition, près de 90 % de la programmation a été retenue à partir des suggestions formulées par le public via les plateformes numériques du TNA, une manière, expliquent-ils, d'affirmer la place centrale des spectateurs dans les choix artistiques de l'institution. Comme chaque mois, une personnalité est mise à l'honneur. Pour le Ramadan 2026, cette distinction revient à Mohammed Boudia, artiste, moudjahid et figure de la cause palestinienne. Le théâtre souhaite ainsi souligner la dimension patrimoniale et mémorielle de son action, en rappelant le rôle de Boudia dans le paysage culturel et politique algérien. Les billets, dont les tarifs oscillent entre 500 et 2 000 dinars, sont disponibles à la billetterie, en ligne et via la plateforme Cado. Avec cette nouvelle édition des « Nuits Bachtarzi », le TNA entend confirmer sa place de rendez-vous culturel majeur durant le mois sacré, en proposant un espace où se conjuguent scène, musique et convivialité.

Rédaction Culture

Trait d'esprit

“L'homme et sa sécurité doivent constituer la première préoccupation de toute aventure technologique.”

Albert Einstein

Quarts de finale de la Coupe de la CAF

Le CRB et l'USMA tirent de gros morceaux



Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine a réservé des affiches corsées aux deux représentants algériens encore en lice. Le CR Belouizdad et l'USM Alger savent désormais à quoi s'en tenir : la route vers le dernier carré s'annonce semée d'embûches. Le Chabab croisera le fer avec Al-Masry SC, un adversaire solide et ambitieux. Les Belouizdadis devront notamment composer avec la présence sur le banc adverse de leur ancien entraîneur, Nabil Kouki, fin connaisseur de la maison rouge et blanche. À cela s'ajoute un parfum particulier sur le terrain avec les Algériens Mounier Temine et Abderrahim Deghmoum, bien décidés à se distinguer face à un club de leur pays. Un véritable défi mental et sportif attend les hommes de Laâqiba. De son côté, l'USMA héritera d'un déplacement délicat en RDC pour affronter l'AS Maniema Union. Impressionnante lors de la phase de groupes par sa

rigueur défensive et son impact athlétique, la formation congolaise s'annonce redoutable à domicile. Les Rouge et Noir devront réussir un coup à l'extérieur avant de faire la différence à Alger. Un atout non négligeable joue toutefois en faveur des deux clubs algériens : leur première place en phase de groupes leur permettra de recevoir lors du match retour, un avantage souvent déterminant à ce stade de la compétition. Le tableau des demi-finales est également connu. Un duel 100 % algérien ne pourra avoir lieu qu'en finale. En cas de qualification, le CRB retrouvera le vainqueur de l'opposition entre Zamalek SC et AS Otoho. L'USMA, si elle franchit l'obstacle congolais, affrontera le gagnant du choc marocain entre l'Olympique Club de Safi et le Wydad AC. Le décor est planté : pour espérer aller au bout, les deux clubs algériens devront d'abord faire preuve de solidité et de caractère face à des adversaires aguerris.

H. M.

L'échangeur d'Oued Ghir ouvre dans quelques jours

Dans quelques jours seulement, peut-être même avant la fin du mois, l'échangeur d'Oued Ghir à Béjaïa sera ouvert à la circulation. Cet ouvrage tant attendu reliera directement Merdj Ouamane (PK 16) à Oued Ghir (PK 11), permettant aux automobilistes de basculer sans effort sur la pénétrante autoroutière vers l'est-Ouest. Le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Kerbouche, s'est rendu hier matin sur le chantier pour une visite d'inspection. Il a salué le rythme soutenu des équipes, en grande partie chinoises de la CRCC, et insisté pour que tout soit bouclé dans les meilleurs délais. Selon l'Algérienne des Autoroutes (ADA), l'échangeur est entré en phase finale. Les derniers enrobés, les finitions de sécurité et les tests sont en cours. Pourquoi c'est une bonne nouvelle ? Parce que ce tronçon de 5 km va enfin désengorger les routes nationales RN-12 et RN-

75, qui croulent sous le trafic quotidien entre Béjaïa, El Kseur et les communes environnantes. Les files interminables à l'entrée de la ville, les détours par les petites routes saturées et les pertes de temps infernales pour rejoindre l'autoroute ou le port ne seront, espérons-le, plus qu'un mauvais souvenir ! C'est une avancée majeure pour la mobilité dans la wilaya. Cet échangeur n'est pas qu'un simple raccord. Il fluidifie l'accès au réseau autoroutier national, soulage le centre urbain de Béjaïa et booste les échanges économiques (transport de marchandises vers le port, déplacements des travailleurs, tourisme, etc.).

En attendant la suite du projet (le dernier tronçon PK 11 vers le port, qui avance plus lentement à cause du terrain marécageux), ce tronçon-là va déjà changer le quotidien de milliers d'usagers.

B. B.

Tournoi Futsal Presse 2026 : coup d'envoi vendredi à la Coupole

Le tournoi de futsal de la presse sportive nationale 2026 débutera vendredi soir à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Le tirage au sort, effectué lundi au stade du 5-Juillet, en présence du ministre de la Communication Zohair Bouamama et du partenaire principal Ooredoo, a réparti les 24 équipes inscrites en six groupes de quatre. Le match d'ouverture

opposera Al-Chaab à Ennahar Online (groupe A), à 21 h 30. Organisé par l'ONSA, le tournoi se déroulera tout au long du mois de Ramadhan. Premier tour en mini-championnat, puis qualification des deux premiers de chaque groupe, plus les quatre meilleures troisièmes pour les 8es de finale. Un événement devenu une tradition incontournable pour les journalistes sportifs algériens.

38 morts et 1 448 blessés sur les routes en une semaine

Trente-huit (38) personnes ont trouvé la mort et 1 448 autres ont été blessées dans 1 195 accidents de la circulation survenus durant la période du 8 au 14 février en cours, à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa, où cinq personnes sont décédées et 22 autres ont été blessées dans 18 accidents, précise la même source.

S'agissant des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau durant la même période, les secours de la Protection civile ont pris



en charge 80 personnes incommodées par ce gaz, déplorant toutefois la mort de 4 personnes intoxiquées par ce gaz à Boumerdès (2), Alger (1) et Bouira (1). Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 541 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (81), Blida (39) et Annaba (23). Durant la même période, les secours de la Protection civile ont également effectué 8 571 interventions pour le sauvetage de 672 personnes en situation de danger et exécuté 7 417 opérations d'assistance diverses.

L'EXPRESS

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Le message du président de la République

À l'occasion de la Journée nationale du Chahid, coïncidant avec le 18 février, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message au peuple algérien.

Dans son message, il a rendu hommage aux hommes et aux femmes qui ont sacrifié leur vie pour l'Algérie, rappelant que cette Journée nationale célèbre « le souvenir de celles et ceux qui ont honoré la nation par la foi et le courage dont Dieu les a gratifiés, afin de repousser le colonialisme ». Ces martyrs, a-t-il poursuivi, sont des figures attachées à l'honneur et à la liberté, ayant transmis aux Algériens les valeurs fondamentales de la Révolution et la noblesse de ses objectifs. Le président de la République a insisté sur le devoir de loyauté et de constance que le pays doit à ces héros, soulignant que le parcours engagé depuis le début de la décennie se poursuit malgré les défis. « Nous continuons à relever ces défis pourachever ensemble ce chemin », a-t-il affirmé, ajoutant que la fidélité aux martyrs, l'esprit patriotique sincère et l'objectif de grandeur de la nation constituent les fondations et le moteur de cette dynamique.

Egalement, le chef de l'Etat a rappelé que l'Algérie a évolué dans des conjonctures difficiles, mais que le pays se dirige désormais vers un climat de confiance et d'espoir. Il a décrit une Algérie nouvelle, portée par son peuple et engagée dans une dynamique de développement durable qui se manifeste sur l'ensemble du territoire national. Malgré les obstacles,



le Président Tebboune a mis en avant le fait que des étapes importantes ont été franchies, transformant le pays en un espace riche en projets, en construction et en opportunités de développement. Cette transformation, a-t-il précisé, a permis de faire de l'Algérie un pôle de stabilité en mesure d'attirer les investissements nationaux et étrangers, comme en attestent les chiffres fiables et la reconnaissance des institutions compétentes. Pour le Chef de l'Etat, ces réalisations constituent avant tout un hommage vivant aux martyrs. Elles témoignent de la confiance constante du peuple et de son engagement à poursuivre le chemin tracé par

ceux qui ont donné leur vie pour la patrie. Dans ce contexte, Abdelmadjid Tebboune a rappelé que chaque progrès est le fruit de cette fidélité et qu'il guide l'Algérie vers un État fort et prospère. Le Président a également rendu hommage aux moudjahidate et aux moudjahidine encore vivants, saluant leur contribution continue à semer sur le sol algérien les graines de fidélité et de bénédiction, tout en priant pour la protection de la nation et de son peuple. À travers ce message, le Chef de l'Etat a exprimé sa conviction que la mémoire des martyrs inspire les Algériens à avancer, à s'élever et à cultiver la fierté et la grandeur de l'Algérie. Y. R.

L'UE somme Israël de renoncer à l'annexion rampante en Cisjordanie



L'Union européenne (UE) a appelé l'entité sioniste à revenir sur sa récente décision d'enregistrer de vastes zones de la Cisjordanie occupée comme étant sa « propriété », rappelant que « l'annexion est illégale au regard du droit international ». S'exprimant lundi lors du point de presse quotidien de la Commission européenne, le porte-parole de l'UE a indiqué que « la décision de l'entité sioniste d'approuver le lancement d'un processus d'enregistrement foncier dans la zone C de la Cisjordanie occupée

constitue une nouvelle escalade après des mesures récentes visant déjà à étendre son contrôle dans les zones A et B ». Soulignant que « cette décision compromet la viabilité de la solution à deux États », il a rappelé que « l'annexion est illégale au regard du droit international et c'est la raison pour laquelle l'entité sioniste doit revenir sur cette décision ». Dimanche, le gouvernement de l'entité sioniste a approuvé une proposition visant à enregistrer des terres palestiniennes en Cisjordanie occupée comme étant « sa propriété ». ■